



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

# L'EUROPE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Ses enjeux pour les étudiants et les établissements

Lundi 18 décembre 2017

Centre international d'études pédagogiques, Sèvres

## Atelier 3

**La mobilité en Europe**

# Atelier 3

## La mobilité en Europe :

### Vertus, avantages, enjeux, risques, garanties, modalités

Animateur : **Jean Russo**, Erasmus Student Network, France

*Proposition de compte rendu : Didier Roux, DGESIP*

#### Enjeux

Enjeu 1 : Comment lever les freins à la mobilité et accroître et rendre accessibles à tous les mobilités européennes, y compris dans les formations professionnelles ?

Enjeu 2 : Comment faire de la mobilité – des séjours d'études, courts ou longs, de stages et d'expériences dans d'autres pays européens – une réussite, et une réussite bien exploitée ?

*Quel rôle pour les établissements, les enseignants et formateurs, et pour les associations étudiantes en amont de la mobilité, pour l'intégration des étudiants européens dans les études et la vie du campus et de la cité, et au retour ? Les dispositifs existants ou à développer (par ex. programmes de mobilité, ECTS, Europass et supplément au diplôme, carte européenne de l'étudiant, Service volontaire européen, année de césure...) vont-ils dans ce sens ?*

Enjeu 3 : Quelle pédagogie renouvelée pour l'apprentissage des langues et la connaissance des cultures ?

#### Objectifs des ateliers

Il s'agit d'ouvrir un espace de discussion et de co-construction sur les enjeux du thème de l'atelier, de manière à :

- élargir et approfondir la perception que les uns et les autres peuvent en avoir, en invitant à croiser les approches et les points de vue, et en nourrissant si besoin est la discussion des éléments d'information réunis en amont ;
- identifier les questions sur lesquelles des propositions plus ou moins originales peuvent être faites, et celles sur lesquelles une ou des positions sont susceptibles de réunir l'accord des différents participants, sachant que ces ateliers n'engagent pas les institutions des participants ;
- identifier les questions qui peuvent être les plus intéressantes et stimulantes pour le débat public, notamment dans la perspective des événements que pourraient organiser ou susciter les participants entre janvier et mai.

La personne en charge de proposer un compte rendu de l'atelier disposera de 10 à 15 minutes en fin d'atelier pour proposer une restitution à chaud des principaux points qu'il propose de retenir. Cela permettra d'éventuels ajustements et facilitera la synthèse des termes du débat.

### Documents consultables en ligne

- Le site Génération Erasmus+ :  
<http://www.generation-erasmus.fr/erasmus/>
- « **La démocratisation d'Erasmus : bilan et prospective** », Rapport d'information 1840, Commission des affaires européennes, Sandrine Doucet, députée, 2014 :  
<http://www.assemblee-nationale.fr/14/europe/rapdifnet/ri1840.pdf>
- « **International experience and language learning. Research report of the ESN Survey 2014** », Erasmus student network/Brussels, 2014, 84 p., avril 2017 :  
<https://esn.org/ESNSurvey/2014>
- **Eurostudent V (2012 – 2015)**, « Social and economic conditions of student life in Europe : synopsis of indicators », rapport de K. Hauschild, Ch. Gwosc, N. Netz et *alii*, Cf. chapitre 10 consacré à la mobilité internationale (p. 185-208) et son résumé dans le synopsis final, p. 239-241 :  
[http://www.eurostudent.eu/download\\_files/documents/EVSynopsisofIndicators.pdf](http://www.eurostudent.eu/download_files/documents/EVSynopsisofIndicators.pdf)

### Documents reproduits

- Focus CIEP, « **La mobilité des étudiants en Europe, 30 ans du programme Erasmus/ Erasmus+** », CIEP, octobre 2017, 14 p.
- « **Développement de l'employabilité et des aptitudes citoyennes au cours d'une mobilité Erasmus +** », Les notes de l'Observatoire Erasmus+ n°5, Agence Erasmus+ France & Education Formation, mai 2017, 24 p.



# La mobilité des étudiants en Europe, 30 ans du programme Erasmus/Erasmus+

Octobre 2017

## Introduction

Les 14 et 15 octobre 2017, les *Erasmus days* ont célébré les 30 ans d'Erasmus, qui a offert à 9 millions d'individus, dont plus d'un million de Français, la possibilité d'aller étudier ou se former en Europe. 2017 marque également l'étape à mi-parcours du programme qui a suivi, Erasmus+ (2014-2020).

Les ministres de l'Espace européen de l'enseignement supérieur ont décidé en 2011 de doubler la proportion d'étudiants qui accomplissent une période d'études ou de formation à l'étranger, en la portant à 20 % à l'horizon 2020.

Si Erasmus+ concerne à la fois l'enseignement supérieur (en Europe et hors Europe), l'éducation et la formation professionnelle, l'enseignement scolaire et l'éducation des adultes, cette sélection bibliographique se concentre sur la mobilité à des fins d'apprentissage des étudiants européens. Les sources sont de nature institutionnelle pour l'essentiel et couvrent les cinq dernières années. Une sélection de sites des organismes incontournables dans le domaine complète les références.

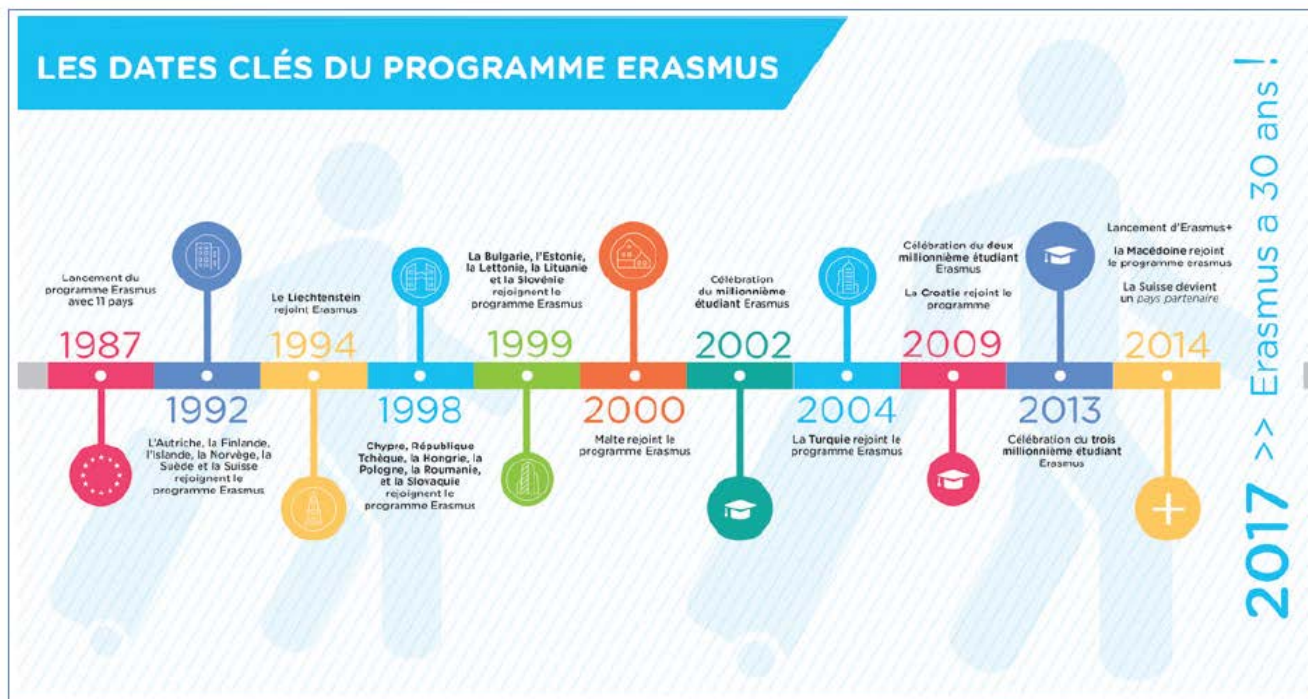
En introduction au contexte européen de l'enseignement supérieur, vous pouvez également consulter cette sélection de ressources dédiée au [processus de Bologne](#) (décembre 2016).

Lancé en 1999, le processus de Bologne a abouti en 2010 à la création de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (E.E.E.S.). Il est destiné à favoriser la mobilité des étudiants, des enseignants et des diplômés ainsi que la lisibilité et l'attractivité de l'E.E.E.S.

## Sommaire

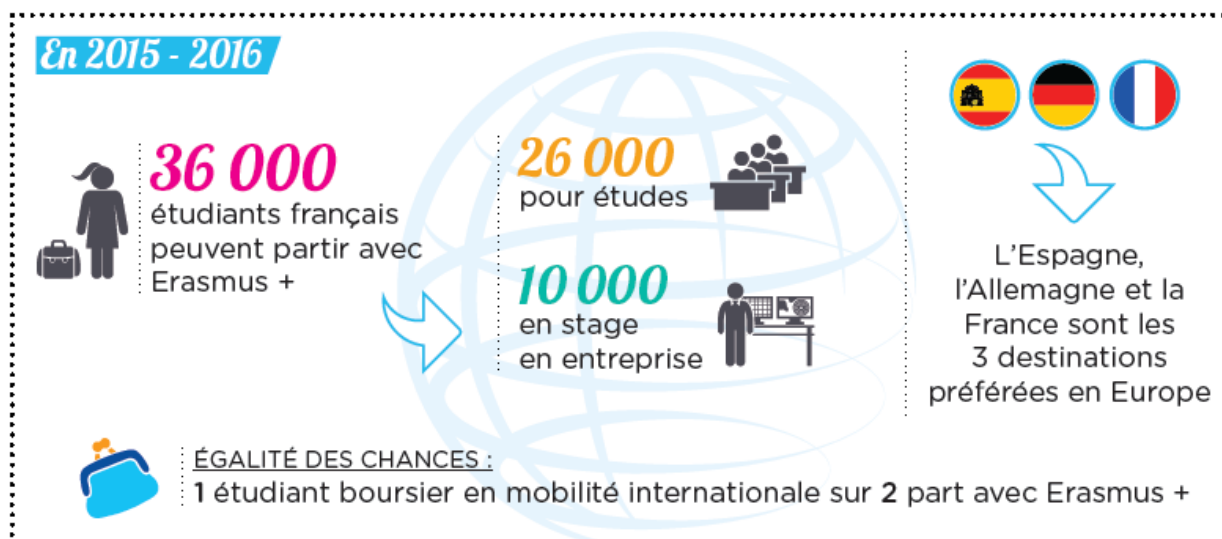
▶ Infographies	2
▶ L'Espace européen de l'enseignement supérieur (E.E.E.S.) : éléments d'information	4
▶ État des lieux de la mobilité étudiante en Europe et en France	5
▶ Les obstacles à la mobilité et ses limites	8
▶ Les bénéfices de la mobilité étudiante	9
▶ Sélection de sites d'organismes	12

## Infographies



Source : Rapport d'activités 2016 de l'Agence Erasmus+ France - Education Formation

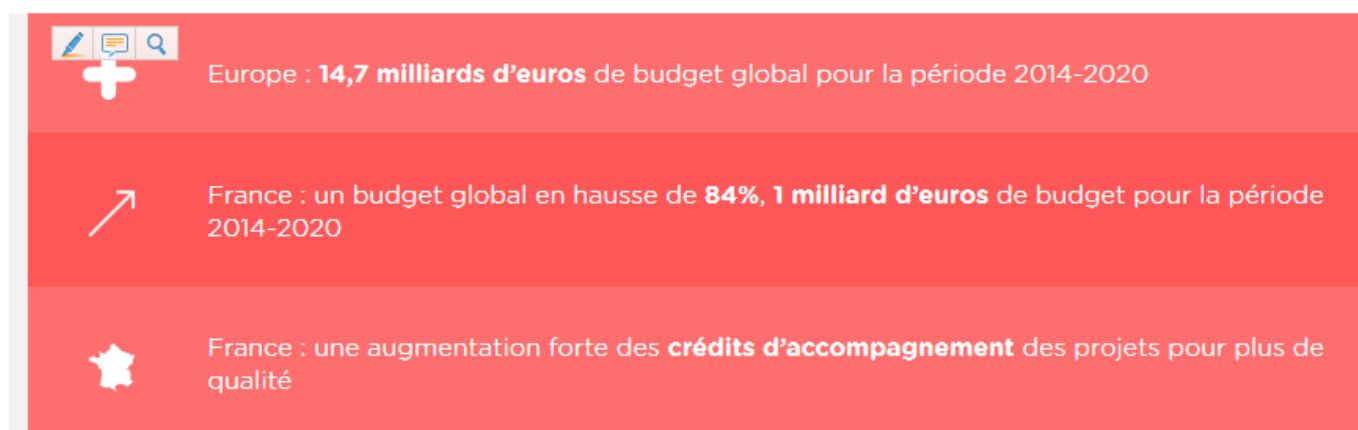
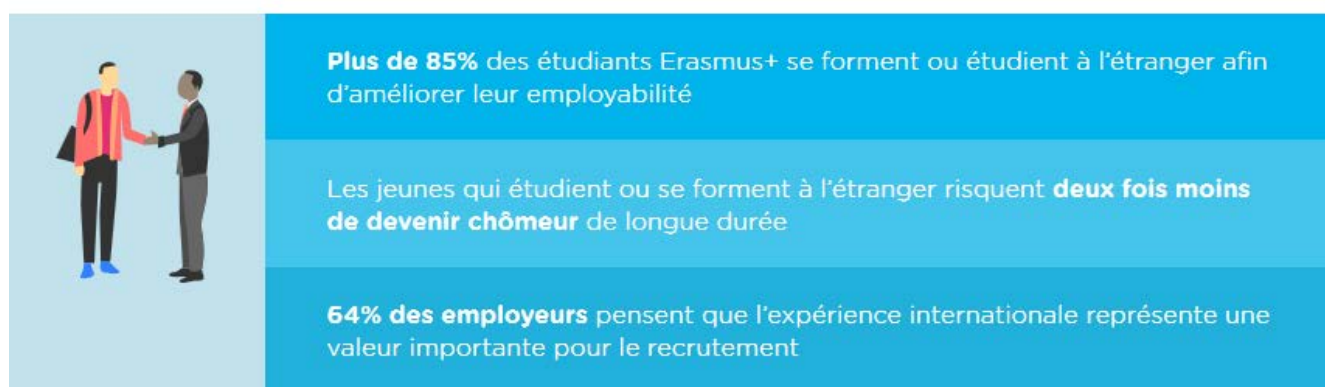
[http://www.agence-erasmus.fr/docs/2516\\_ra\\_2016.pdf](http://www.agence-erasmus.fr/docs/2516_ra_2016.pdf)



Source : Génération Erasmus+ : étudiants. Feu vert pour l'Europe

Agence Erasmus+ France / Education Formation ; avril 2016

<http://www.generation-erasmus.fr/wp-content/uploads/depliant-etudiant-web.pdf>



Source : Génération Erasmus+ : vers l'Europe et au-delà. Les chiffres clés  
<http://www.generation-erasmus.fr/erasmus/>

## L'Espace européen de l'enseignement supérieur (E.E.E.S.) : éléments d'information

Commission européenne

### **Communication de la Commission au Parlement européen au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : une nouvelle stratégie de l'UE en faveur de l'enseignement supérieur**

Office des publications de l'Union européenne/Luxembourg, mai 2017, COM (2017) 247 final, 14 p.

La Commission européenne présente la nouvelle stratégie en faveur de l'enseignement supérieur et ses principales priorités, notamment garantir que les diplômés quittent l'enseignement supérieur munis de compétences utiles pour eux-mêmes et la société ; construire des systèmes d'enseignement supérieur inclusifs ; aider les établissements d'enseignement supérieur et les pouvoirs publics à tirer le meilleur parti des ressources humaines et financières disponibles. La Commission entend « 1. Simplifier la mobilité des étudiants en s'appuyant sur les projets Erasmus+ existants pour l'échange électronique des données sur les étudiants et étudier la possibilité de mettre en place des systèmes d'identification électronique pour permettre aux étudiants un accès transfrontalier à des services et des données pour les étudiants<sup>1</sup>. 2. Lancer un débat avec les États membres et les parties prenantes, dans le cadre de l'examen à mi-parcours du programme Erasmus+, sur une aide efficace pour les étudiants, le personnel, les établissements et les systèmes d'enseignement supérieur. »

PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

<http://bit.ly/2uCf0Lu>

Commission européenne, EACEA : Agence exécutive "Education audiovisuel et culture", eurydice : réseau d'information sur l'éducation en Europe

### **The European higher education area in 2015: Bologna process implementation report**

Office des publications de l'Union européenne/Luxembourg, mai 2015, 300 p., bibliogr.

Ce rapport, publié périodiquement par Eurydice, donne un aperçu des avancées dans la mise en œuvre du Processus de Bologne dans les 47 pays membres de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (EHEA en anglais). Il fournit des informations quantitatives et qualitatives détaillées sur les principaux points des réformes visant le bon fonctionnement de cet espace. En moyenne, seuls 7 étudiants sur 10 achèvent leurs études, et la moitié des pays ont des taux d'obtention de diplômes inférieurs à 50%. Le rapport constate également que le financement et la connaissance des langues sont considérés comme les principaux obstacles à la mobilité des étudiants.

PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

<http://goo.gl/HOINgR>

POL Patricia

### **Pour un espace européen de l'enseignement supérieur ouvert à une solidarité économique et scientifique entre toutes les régions du monde**

Agence Campus France/Paris, Repères, avril 2017, n° 26, 6 p.

Dans la perspective de l'accueil par la France de la 10<sup>e</sup> conférence ministérielle à Paris du Processus de Bologne, l'auteure revient sur 20 ans d'évolution d'une construction européenne dynamique. Quelle réalité prédomine aujourd'hui ? Comment les aspirations de coopération qui ont encadré la genèse d'Erasmus et des Déclarations de la Sorbonne et de Bologne pourraient-elles à nouveau faire rêver d'Europe et porter un projet européen démocratique et mobilisateur pour la jeunesse au-delà de 2020 ?

FRANCE, EUROPE

<http://bit.ly/2gD2PGt>

---

<sup>1</sup> La communication signale trois sites : [Erasmus without paper](#), the [European student card](#) et [Emrex](#), pour le transfert électronique des dossiers d'étudiants en Europe.

## État des lieux de la mobilité étudiante en Europe et en France

Agence Erasmus+ France / Education Formation , CEREQ : Centre d'études et de recherches sur les qualifications

### **Portrait des jeunes en mobilité internationale : analyses de l'enquête Génération 2010 (1/2)**

Agence Erasmus+ France / Education Formation/Bordeaux, décembre 2015, n° 118 p., stat. (Les notes de l'Observatoire Erasmus+)

En association avec le CÉREQ, cette nouvelle collection exploite l'enquête d'insertion « Génération 2010 » qui porte sur un large échantillon de jeunes français terminant leur formation initiale. 30% de la génération 2010 ont effectué un séjour à l'étranger durant leurs études, 13% si l'on ne s'intéresse qu'aux séjours réalisés durant la dernière formation suivie. La mobilité internationale s'est aujourd'hui étendue à tous les niveaux de formation ; 15% des diplômés d'un bac technologique industriel ont ainsi effectué une mobilité internationale lors de leur dernière année de formation. L'Europe reste la destination phare, mais, pour certains jeunes, l'attrait du reste du monde est indéniable. Neuf portraits types se dégagent ainsi des tendances observées.

FRANCE , EUROPE

<https://goo.gl/e0Nszl>

Campus France

### **La mobilité internationale des étudiants européens**

Campus France/Paris, *Les Notes de Campus France*, juin 2017, n° 17 - Hors série, 20 p., stat.

Cette note présente une analyse statistique de la mobilité internationale des étudiants européens notamment vers la France. 992 000 étudiants ont effectué une mobilité internationale diplômante (2015), en augmentation de 12 %, par rapport à 2010 (données UNESCO). Le continent européen attire environ 85 % des étudiants européens en mobilité. Les principaux d'accueil de ces étudiants sont le Royaume Uni, l'Allemagne et les États-Unis. La France se classe au sixième rang et les nationalités les plus représentées y sont les Italiens, les Allemands et les Espagnols.

PAYS DE L'UNION EUROPEENNE, ETATS-UNIS , CANADA, SUISSE, FRANCE

<http://bit.ly/2eDUuEF>

Campus France

### **Image et attractivité de la France auprès des étudiants étrangers, principaux résultats du baromètre Campus France**

Campus France/Paris, *Les Notes de Campus France*, janvier 2014, n° 4, 212 p.

En 2013, la France a accueilli plus de 289 000 étudiants étrangers. Deux ans après sa première étude, Campus France publie son nouveau baromètre sur l'image et l'attractivité de la France auprès des étudiants étrangers. Que cherchent les étudiants internationaux ? Comment la France se positionne-t-elle face à ses concurrents ? Quels sont ses atouts et ses handicaps ? Quel rôle joue la langue française dans le choix de la France comme destination d'études ? Quel bilan les étudiants qui choisissent cette destination tirent-ils de cette expérience ? Quels liens gardent-ils avec la France et deviennent-ils des prescripteurs du pays pour les générations d'étudiants suivantes ?

FRANCE , EUROPE

<http://goo.gl/IjSCFC>



Eurostat : Office statistique

### **Learning mobility statistics**

Eurostat/Luxembourg, mars 2016, [n. p.] (Statistics explained)

Cet article présente des statistiques sur la mobilité des étudiants de l'enseignement supérieur dans l'Union européenne (UE). L'article se concentre sur les étudiants qui sont mobiles à l'échelle internationale. En théorie, cela concerne les étudiants qui étudient dans un État membre de l'UE et qui ont terminé leurs études secondaires ailleurs (qu'il s'agisse d'un autre État membre de l'UE ou d'un pays non-membre) ; dans la pratique, un certain nombre de critères différents sont utilisés, notamment le pays de résidence habituelle ou précédente et la citoyenneté. La première partie porte sur les étudiants de l'enseignement supérieur et la deuxième partie sur les diplômés de l'enseignement supérieur, avec pour finir une brève analyse qui compare le nombre d'étudiants avec le nombre de diplômés.

PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

<http://goo.gl/fxbTtu>

Eurydice : réseau d'information sur l'éducation en Europe

### **Mobility scoreboard: higher education background report: Eurydice report**

Office des publications de l'Union européenne/Luxembourg, octobre 2016, 108 p., annexes, glossaire, bibliogr., stat.

Ce rapport a été élaboré pour soutenir le tableau de bord de la mobilité de la Commission européenne, dans la continuité de la recommandation « Jeunesse en mouvement » 2011 du Conseil de l'Union européenne qui visait à promouvoir la mobilité des jeunes en matière d'apprentissage. L'objectif de ce tableau de bord est de fournir un cadre pour suivre les progrès réalisés par les pays européens dans la promotion de la mobilité de l'apprentissage. Le tableau comprend six indicateurs pour l'année 2015-2016 dans cinq domaines : l'information et l'orientation, la préparation aux langues étrangères, la transférabilité des subventions et des prêts, le soutien accordé aux étudiants à faible niveau socioéconomique et la reconnaissance des acquis d'apprentissage et des qualifications. En accompagnement, une plateforme en ligne propose des cartes dynamiques pour visualiser rapidement l'environnement politique de la mobilité des étudiants en Europe.

PAYS DE L'UNION EUROPEENNE , BOSNIE HERZEGOVINE , ISLANDE , LIECHTENSTEIN , MONTENEGRO , NORVEGE , SERBIE , TURQUIE , EUROPE

<https://goo.gl/ghfM8F>

FLISI Sara , DINIS MOTA DA COSTA Patricia , SOTO CALVO Elena

### **Learning mobility**

Office des publications de l'Union européenne/Luxembourg, décembre 2015, 31 p., stat., JRC technical reports

Le 29 novembre 2011, le Conseil européen des ministres de l'Éducation a convenu que d'ici 2020 au moins 20% des diplômés de l'enseignement supérieur de l'Union européenne (UE) devrait avoir passé une période d'études ou de formation (stages compris) à l'étranger, qui représente au minimum 15 crédits ECTS ou une durée minimale de trois mois. A partir de données de l'UNESCO, de l'OCDE et d'Eurostat (2013), ce rapport fournit une première estimation de la mobilité dans l'enseignement supérieur en Europe. Il présente, pour chaque pays, la part de diplômés de l'enseignement supérieur puis la part d'étudiants en mobilité internationale. On y apprend que le pourcentage de diplômés en mobilité sortante dans les pays de l'UE pour l'année 2012/2013 est très loin de la cible puisqu'il se situe en moyenne à 2,9% (le rapport souligne cependant que ce chiffre a été calculé à partir des données disponibles et qu'il n'offre qu'une vision limitée). La part de diplômés en mobilité entrante dans l'UE est d'environ 8,5%. Les deux types de mobilité augmentent aux niveaux les plus élevés de l'enseignement supérieur. En France, la part de diplômés en mobilité sortante se situe à 2% et la part des diplômés en mobilité entrante à 5,3%.

PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

<http://goo.gl/oJIV6s>

GAEBEL Michael

**EUA member consultation: a contribution to the Erasmus+ mid-term review**

EUA/Bruxelles, 2016, 61 p., annexes

Avant l'examen à mi-parcours du programme Erasmus+, l'*European University Association (EUA)* a procédé à une consultation de ses membres. 218 établissements d'enseignement supérieur de 36 pays ont participé à la consultation entre janvier à mars 2016. La première partie du rapport concerne l'expérience générale des institutions avec Erasmus+ : comparaison avec les programmes antérieurs, soutien et outils de gestion, financement, priorités, suggestions d'amélioration. La deuxième partie est dédiée aux 3 actions clés, dont la mobilité des étudiants, qui revêt une importance capitale tant pour les étudiants que pour les établissements. Mais la charge administrative a augmenté et les subventions sont insuffisantes en nombre et en montants, en particulier pour la mobilité internationale de crédits. Bien que la [charte Erasmus](#) soit largement acceptée, ses avantages réels restent contestés. L'outil de [soutien linguistique en ligne](#) est sur le principe bien accueilli, mais nécessite d'être amélioré. En complément, l'EUA propose [dix recommandations](#) sur la manière d'améliorer le programme au-delà de 2020.

EUROPE

<http://bit.ly/2jCSKYV>

Public Policy and Management Institute , Youth Policy Labs

**Erasmus+ virtual exchanges feasibility study: final report**

European Commission. Directorate-General for Education, Youth, Sport and Culture/Brussels, 2017, 277 p., annexes

La Commission européenne a commandité une étude de faisabilité concernant les échanges virtuels de jeunes Erasmus+, sur la future plateforme *Erasmus+ Virtual Exchanges (EVE)*. Ces échanges virtuels complèteront les programmes d'échanges physiques en offrant aux jeunes un accès en ligne à certains des mêmes avantages. Ceux-ci incluent le développement de la conscience culturelle et des compétences relationnelles, ainsi que la contribution à un climat plus inclusif en Europe et au-delà. L'équipe de recherche examine les conditions de succès, les principaux facteurs de risques et met en évidence les aspects clef des échanges virtuels de jeunes, tels que le marketing, le rôle des facilitateurs, la diplomatie, une technologie attirante et la reconnaissance des apprentissages. L'extension des échanges internationaux du monde physique au monde virtuel a le potentiel d'augmenter significativement le nombre de jeunes pouvant y participer et en tirer profit.

PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

<http://bit.ly/2ellG7f>

## Les obstacles à la mobilité et ses limites

COME Thierry , ROUET Gilles Agence Europe-Education-Formation France

### **Erasmus et la mobilité en Europe : anciennes et nouvelles frontières**

*Journal of international mobility. Moving for education training and research*, 2013, n° 1, p. 39-55

Le programme Erasmus est symbole et outil de l'intégration européenne. La mobilité intra-européenne ainsi organisée catalyse des projets multinationaux de formation et de recherche, s'articule avec le Processus de Bologne et participe à la construction d'une identité européenne. L'article décrit et analyse les limites du programme, en particulier à partir de différentes sources statistiques. Si d'anciennes frontières linguistique, culturelle ou politique s'estompent, les frontières sociales demeurent et de nouvelles s'installent, qu'il s'agit de dépasser, en particulier dans le nouveau programme Erasmus+.

EUROPE , PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

ERLICH Valérie

Observatoire national de la vie étudiante

### **Les mobilités étudiantes en Europe : des inégalités renforcées face aux défis de l'internationalisation**

Observatoire national de la vie étudiante/Paris, *OVE Infos*, novembre 2013, n° 28, 12 p.

S'agissant des recherches sur les mobilités étudiantes en Europe, on distingue deux types d'analyse : d'un côté, des recherches montrent que les logiques d'internationalisation ont favorisé l'émergence d'un espace commun permettant aux étudiants mobiles en Europe d'évoluer dans un cadre harmonisé et structuré sur des bases communes. De l'autre, elles dénoncent un ordre inégalitaire entre étudiants dont les ressources sociales, économiques, culturelles et les expériences d'un séjour d'étude en Europe sont très inégales. Ce numéro se propose d'analyser ces inégalités entre étudiants en mobilité au sein de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES).

PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

<http://goo.gl/unjyWk>

Eurostudent

### **What are the obstacles to student mobility during the decision and planning phase?**

*Intelligence brief*, n° 2, 2016, 5 p., stat.

Dans les différentes phases du processus de décision, différents obstacles peuvent dissuader les étudiants d'étudier à l'étranger. Les obstacles financiers et familiaux sont particulièrement importants en ce qui concerne la décision initiale d'aller à l'étranger à des fins d'études. Les étudiants qui envisagent cette mobilité internationale sont plutôt préoccupés par les questions pratiques : intégrer un séjour à l'étranger dans leur cursus d'études, obtenir des informations pertinentes, s'inscrire dans un programme de mobilité et s'assurer que leurs résultats obtenus à l'étranger seront reconnus.

<http://bit.ly/2zDFjkr>

GRABHER Angelika , WEJWAR Petra , UNGER Martin , et al.

### **Student mobility in the EHEA : underrepresentation in student credit mobility and imbalance in degree mobility**

Institut für Höhere Studien/Vienna, janvier 2014, 53 p.

Ce rapport commandité par le BFUG (*Bologna Follow-up Group*) vise à fournir un appui aux discussions menées dans le groupe de travail "mobilité et internationalisation", avec notamment une analyse des différences et inégalités dans la mobilité des étudiants et entre les pays au sein de l'Espace européen de l'enseignement supérieur. Il traite des groupes sous-représentés dans la mobilité d'études (acquisition de crédits pour compléter un diplôme dans le pays d'origine) et des déséquilibres entre les pays dans le cas de la mobilité de diplôme. [résumé IFÉ]

PAYS DE L'UNION EUROPEENNE , AUTRICHE , EUROPE

<http://goo.gl/3x85hb>

## Les bénéfices de la mobilité étudiante

Agence Erasmus+ France / Education Formation

### **Développement de l'employabilité et des aptitudes citoyennes au cours d'une mobilité Erasmus+**

Agence Erasmus+ France / Education Formation/Bordeaux, mai 2017, n° 423 p., stat. (Les notes de l'Observatoire Erasmus+)

Ces Notes explorent les thématiques de l'employabilité et de la citoyenneté, à partir des bases de données européennes de gestion du programme alimentées par les établissements et les bénéficiaires finaux. La très grande majorité des apprenants de France considère, qu'en participant à la mobilité Erasmus+, leur employabilité et leurs aptitudes citoyennes ont progressé de manière significative. Plus de 85% des apprenants estiment que leur confiance en soi, leur ouverture d'esprit et leur adaptabilité se sont renforcées. 90% d'entre eux déclarent mieux appréhender les valeurs et cultures différentes et être davantage capables de coopérer avec des personnes d'horizons et de cultures différents. Dans le même temps, les aptitudes citoyennes et de culture démocratique sortent renforcées après une mobilité mais dans une moindre mesure par rapport à l'employabilité. Les apprenants se déclarent plus tolérants, sont davantage ouverts sur les problématiques européennes et mondiales et plus de 60% se sentent plus européens.

FRANCE, EUROPE, PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

<http://bit.ly/2yz9zgd>

BERTHET Thierry, CARNINE Julia, WEIBL Gabriel, et al.

### **Impact économique et social de la mobilité - economic and social impact of mobility**

*Journal of international mobility. Moving for education training and research*, 2015, n° 3, p. 3-178, bibliogr.

Ces articles, consacrés aux impacts économiques et sociaux de la mobilité internationale, soulignent l'absence d'enquêtes de grande ampleur qui soient en mesure de proposer des indicateurs pérennes et des cohortes suffisantes pour dégager des effets nets pour les personnes. Premier constat, la place prépondérante des études consacrées aux mobilités dans l'enseignement supérieur. Un point névralgique qui émerge est la nécessité pour les universités d'encadrer la réussite de ces mobilités par un accompagnement spécifique au départ, à l'accueil et au retour. D'un côté la mobilité internationale est peu valorisée en termes de statut d'emploi et de salaire et, par ailleurs, fortement corrélée aux dynamiques propres des marchés nationaux de l'emploi. D'un autre côté, elle apporte des effets positifs en termes de carrière et d'accès à un marché du travail globalisé où les mobilités et les compétences linguistiques et interculturelles sont fortement valorisées. Les apports culturels et linguistiques apparaissent prégnants quand les transformations identitaires sont finalement assez nuancées et que les bénéfices en termes de trajectoires académique et professionnelle apparaissent plutôt limités au moins à court terme.

<http://bit.ly/2xbdl8K>

BRANDENBURG Uwe dir.

### **The Erasmus impact study : effects of mobility on the skills and employability of students and the internationalisation of higher education institutions**

Office des publications de l'Union européenne/Luxembourg, septembre 2014, 226 p.

Cette étude d'impact d'Erasmus montre que les étudiants Erasmus accordent de plus en plus d'importance à l'amélioration de leur employabilité. Les compétences transversales valorisées par les employeurs sont également les compétences sollicitées pendant la période Erasmus à l'étranger. 92% des employeurs recherchent des compétences transversales, avant même les connaissances dans le domaine (91%). Les étudiants Erasmus sont mieux positionnés pour trouver leur premier emploi et pour avancer dans leur carrière professionnelle. Ils ont une vie davantage tournée vers l'international et sont plus susceptibles de vivre à l'étranger. Le programme Erasmus est aussi ouvert que les autres programmes de mobilité. Les établissements d'enseignement supérieur bénéficient de manière importante de la mobilité mais les services et la reconnaissance peuvent être améliorés. L'impact d'Erasmus est positif sur le développement des pratiques pédagogiques, mais les enseignants estiment que les échanges de personnel manquent de reconnaissance en termes institutionnels et curriculaires.

Données essentielles et infographies : <https://esn.org/erasmus-impact-study>

PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

<http://goo.gl/FXcmRX>

CEREQ : Centre d'études et de recherches sur les qualifications , Agence Erasmus+ France / Education Formation

### **Le devenir professionnel des jeunes ayant effectué une mobilité internationale**

Agence Erasmus+ France / Education Formation/Bordeaux, mai 2016, n° 218 p., stat. (Les notes de l'Observatoire Erasmus+)

Le deuxième numéro des Notes de l'Observatoire Erasmus+ est consacré au devenir professionnel des jeunes ayant effectué une mobilité encadrée à l'étranger par rapport à ceux qui ne sont pas partis, en étudiant cinq trajectoires types d'insertion sur le marché de l'emploi durant les trois premières années de vie active. Il s'appuie sur l'enquête Génération 2010, soit les jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2010. La part de temps passé en emploi est, pour les jeunes ayant effectué un séjour encadré à l'étranger, largement supérieure (78%) à celle de l'ensemble de la Génération 2010 (66%). Cette expérience de mobilité internationale semble ainsi protéger les jeunes du chômage tout au long des trois premières années de leur vie active et les jeunes atteignent des postes globalement plus avantageux. L'analyse fait également ressortir l'idée d'une plus-value pour l'insertion professionnelle des stages à l'étranger, quelle que soit leur durée. Cette comparaison des situations fait apparaître un impact de la mobilité à l'étranger sur l'employabilité. La démonstration d'une corrélation positive reste cependant à construire pour prouver statistiquement la correspondance entre mobilité et insertion professionnelle et, à travers des travaux de recherche à poursuivre, affiner le lien de causalité.

FRANCE , EUROPE

<http://goo.gl/NM9QJU>

CEREQ : Centre d'études et de recherches sur les qualifications

### **Mobilité européenne et valorisation de l'apprentissage : étude d'impact nationale 2014**

Agence Europe-Education-Formation France/Bordeaux, 2014, 43 p., bibliogr.

L'étude se donnait pour objectif de répondre aux hypothèses suivantes : la mobilité internationale apporte une valeur ajoutée au parcours de formation de l'apprenti, favorise les sorties positives d'apprentissage et apporte une valeur ajoutée à l'insertion professionnelle de l'apprenti. La validation de ces hypothèses s'est appuyée à la fois sur des données quantitatives, par comparaison des situations scolaires et professionnelles de deux catégories d'apprentis (ceux ayant effectué un séjour à l'étranger et les autres), et sur des données qualitatives (entretiens et questionnaires) pour comprendre les ressorts sous-jacents à l'impact de la mobilité internationale perçue au niveau collectif.

FRANCE , EUROPE

<http://bit.ly/1PLXaKB>

CHE Consult

### **The Erasmus impact study regional analysis: a comparative analysis of the effects of Erasmus on the personality skills and career of students of European regions and selected countries**

Office des publications de l'Union européenne/Luxembourg, janvier 2016, 172 p., bibliogr.

L'étude sur l'impact d'Erasmus met en lumière les effets positifs sur l'emploi, l'employabilité, les traits de personnalité recherchés par les employeurs, les opportunités de carrière, la vie sociale et la vie personnelle. Elle démontre qu'Erasmus encourage les étudiants à la mobilité internationale également durant leur vie professionnelle. Le programme est aussi un facteur d'amélioration de la relation à l'Europe et accroît le sentiment d'être citoyen européen. Néanmoins les résultats diffèrent selon les régions d'Europe et certaines d'entre elles gagneraient à changer leur stratégie de mise en œuvre d'Erasmus pour mieux tirer parti du programme. [Principaux résultats](#) (4 p.)

PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

<http://goo.gl/dLjdVr>

CLOSE Caroline

### **Erasmus vecteur de citoyenneté européenne ? Témoignages d'étudiants belges francophones**

*Journal of international mobility. Moving for education training and research*, 2013, n° 1, p. 57-77, bibliogr.

Adoptant une perspective constructiviste, cette étude tente d'évaluer l'impact du séjour Erasmus sur la manière dont la catégorie « Europe » est définie et investie dans les discours d'anciens étudiants Erasmus. Ce rapport à l'Europe est observé en termes de soutien à l'intégration européenne et d'identification à la communauté européenne. Si l'expérience Erasmus permet d'appréhender la réalité de la communauté européenne par l'immersion dans un groupe d'Européens, le soutien à l'intégration semble davantage être un préalable à l'expérience de mobilité plutôt qu'un de ses effets. L'enquête suggère que le milieu Erasmus provoque un renforcement de la perception de sa propre identité, qui s'accompagne également d'une ouverture à une pluralité de sentiments d'appartenance, dont celui d'appartenir à une communauté européenne. L'analyse montre enfin comment l'articulation des différentes identités sociales de l'individu – locale, nationale, européenne – a pu évoluer selon différents modèles identitaires, pendant et après l'expérience Erasmus.

EUROPE , PAYS DE L'UNION EUROPEENNE , BELGIQUE FRANCOPHONE

ESCRIVA MUNOZ Jesus éd.

### **International experience and language learning: research report of the ESN survey 2014**

Erasmus student network/Brussels, 2014, 84 p., bibliogr., annexes

Avec plus de 22 000 personnes qui ont répondu à l'enquête, le rapport annuel du Réseau des étudiants Erasmus 2014 fait le point sur la mobilité internationale étudiante et accorde cette année un chapitre à l'impact de l'expérience internationale sur le processus d'apprentissage des langues et les possibilités de progrès linguistiques durant le séjour à l'étranger. Il aborde notamment les langues d'enseignement et les langues locales. Il y est aussi question de la mobilité pour obtenir des diplômes étrangers, de la reconnaissance des diplômes et de la satisfaction vis-à-vis des associations d'étudiants.

PAYS DE L'UNION EUROPEENNE

<http://goo.gl/yqPibi>

Kaléido'Scop

### **Mobilité européenne et retour à l'emploi : étude d'impact 2014**

Agence Europe-Education-Formation France/Bordeaux, 2014, 110 p., bibliogr.

<http://goo.gl/icOII0>

Les objectifs de l'enquête sont de mesurer et de comparer le taux de retour à l'emploi sur un échantillon test et un échantillon témoin de demandeurs d'emploi, de mesurer et de comparer la qualité de ce retour à l'emploi et d'étudier le lien entre réalisation effective d'une période structurée de mobilité transnationale et la situation d'emploi. Au regard des résultats obtenus, il apparaît que la mobilité est un outil bénéfique dans le parcours des demandeurs d'emploi, même si le contexte de chômage élevé rend difficile la lisibilité de cet impact positif. Les dispositifs de mobilité pour les demandeurs d'emploi peuvent être appréhendés comme des leviers intéressants par les politiques publiques de l'emploi. L'étude invite à poursuivre la réflexion sur les moyens d'améliorer l'impact de la mobilité en matière d'insertion ou de réinsertion sur le marché du travail des bac+2 ou moins ou encore sur l'amélioration de l'accessibilité des programmes de mobilité existants pour le public 36-49 ans.

FRANCE , EUROPE

## Sélection de sites d'organismes

### Pour s'informer sur Erasmus+

#### Agence Erasmus+ France - Education Formation

Anciennement Agence Europe-Education-Formation France (2E2F), ce groupement d'intérêt public assure, pour la France, la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires, notamment Erasmus+ sur les volets éducation et formation. Le [programme Erasmus+](#) se décline en trois actions : la mobilité des individus, la coopération des acteurs et le soutien aux réformes politiques. L'Agence est référent national des dispositifs Europass, Agenda Européen pour l'Education et la Formation des Adultes (AEFA), Label européen des langues, et ECVET (le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels). Outre sa mission de gestionnaire de projets, l'agence a un rôle d'information, d'impulsion et de réflexion stratégique. Elle édite des [études et analyses](#) ainsi qu'un [journal sur la mobilité internationale](#).

Liens utiles : [Dépliant de présentation Erasmus+](#) et [Rapport d'activités 2016](#)

<http://www.agence-erasmus.fr/index.php>

#### Campus France

Campus France est l'agence nationale pour la promotion de l'enseignement supérieur français à l'étranger. On y trouve une présentation des établissements français, des formations dispensées, des diplômes et de la recherche, ainsi que les renseignements utiles pour s'inscrire et pour s'installer en France. Par ailleurs, [l'espace documentaire](#) de Campus France propose de nombreuses ressources sur la mobilité étudiante : des [focus pays](#) sur ceux qui développent la mobilité internationale, des [dossiers pays](#), des études (dont la collection « [Repères : penser la mobilité](#) »), des statistiques, ainsi que des [notes sur la mobilité par zone géographique](#). Le site propose une carte des près de [80 espaces Campus France dans le monde](#), avec les liens vers les sites web locaux.

<http://www.campusfrance.org/fr/>

#### Erasmus+, Programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport

Site de la Commission européenne dédié au programme, il met en ligne ses résultats sur la [plateforme des projets Erasmus+](#), qui présente également des bonnes pratiques et des témoignages. Le programme propose notamment un [soutien linguistique en ligne](#), afin d'aider les participants au programme à améliorer leurs connaissances de la langue dans laquelle ils vont travailler, étudier ou faire du bénévolat. Le plus récent [rapport annuel disponible du Programme Erasmus+](#) est celui de 2015. Une [plateforme pour fêter les 30 ans d'Erasmus en 2017](#), recense de nombreuses manifestations, témoignages, [ressources, dont des infographies](#), et invite les Européens à s'exprimer sur le futur programme après 2020.

<http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus>

## Pour postuler et préparer sa mobilité

### **Erasmus+, Le programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport**

Les deux agences Erasmus+ France / Education Formation (Bordeaux) et / Jeunesse et Sport, Agence du Service Civique (Paris) se partagent la responsabilité de ce site qui propose plusieurs onglets de navigation :

- présentation d'Erasmus+,
- candidater,
- projets et impacts,
- points de contact,
- actualités,
- ressources, qui pointe notamment vers [d'autres sites](#) comme ceux des agences nationales Erasmus+ et de la Commission européenne.

<https://info.erasmusplus.fr/>

### **Erasmus Student Network, ESN**

Ce réseau est l'une des plus grandes associations d'étudiants d'Europe. Créée en 1990, l'association est présente aujourd'hui dans plus de 900 établissements supérieurs et 40 pays. Elle œuvre à un environnement éducatif plus mobile et plus souple en soutenant et développant les échanges d'étudiants (participer à l'intégration sociale et pratique des étudiants internationaux; défendre leurs droits; fournir des informations fiables; aider à la réintégration dans le pays d'origine). Outre des rapports de recherche et des études d'impact, ESN propose un [guide pratique](#) pour les étudiants souhaitant partir en mobilité (en anglais).

<http://www.esn.org/>

### **Euroguidance France**

Euroguidance, réseau européen de centres nationaux de ressources, fournit des informations et des conseils sur l'orientation ainsi que sur la mobilité en Europe. Il propose d'accompagner les professionnels de l'orientation tout au long de la vie en mettant à leur disposition un site d'informations, des ressources documentaires, des modules de formation ainsi que des offres de services adaptés aux jeunes, aux étudiants, aux apprentis et aux adultes. Sur le site mère du [réseau européen](#), sont rassemblés sur une page l'ensemble des [réseaux et outils à la mobilité](#) (Europass, Erasmus+, ECTS etc.)

<https://www.euroguidance-france.org/>

### **Study in Europe**

Ce site, qui dépend de la Commission européenne, met à disposition des internautes des informations actualisées sur 33 pays européens : leurs universités et ce qu'il faut savoir pour y vivre et y étudier, en renvoyant sur des sites officiels des différents pays (« [Country profiles](#) »). La rubrique « [Planning your studies](#) » propose une méthodologie pour choisir une formation (étapes et critères) puis pour la trouver.

<http://ec.europa.eu/education/study-in-europe>



## Infolettre « Veille et ressources documentaires »

Lettre d'information mensuelle qui présente les nouveaux produits documentaires : revue documentaire, lettre d'information, focus (sélection de ressources documentaires d'actualité) et les actualités du CRID.

Pour s'y abonner : <http://www.ciep.fr/lettres-information/infolettre-veille-et-ressources-documentaires>

## Autres ressources documentaires

### Répertoire

#### **Répertoire des masters en Français langue étrangère (FLE)** (avril 2017)

Le répertoire recense les masters de FLE proposés par les universités françaises pour l'année 2017-2018. Réalisé par le CIEP, en partenariat avec, l'Asdifle (Association de didactique du FLE) et Buffle (Bureau des filières de FLE), il permet de faire une recherche à partir de critères précis (par mots clés, ville, niveau, finalité, modalité, etc.).

<http://bit.ly/2y1QQx2>

### Focus : ressources documentaires d'actualité

#### **Découvrir le système éducatif français** (mai 2017)

<http://bit.ly/1NWNNWB>

#### **Introduction au processus de Bologne** (décembre 2016)

<http://bit.ly/2g19bF>

#### **Orientation, formations, insertion : quel avenir pour l'enseignement professionnel ?** (mai 2016)

<http://bit.ly/2yKx5qU>

## Le centre de ressources et d'ingénierie documentaires

- ▶ Il est ouvert aux étudiants, enseignants et chercheurs, du mercredi au vendredi de 9h à 18h sur rendez-vous.
- ▶ Téléphone : 33 (0)1 45 07 60 84
- ▶ Courriel : [crid@ciep.fr](mailto:crid@ciep.fr)
- ▶ Suivez-nous sur twitter : [https://twitter.com/Ciep\\_Crid](https://twitter.com/Ciep_Crid)

Créé en 1945, le CIEP est un opérateur du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ses missions, qui s'inscrivent dans le cadre des priorités du gouvernement en matière de coopération internationale, s'articulent autour de trois axes d'activité :

- la coopération dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de la qualité de l'enseignement supérieur ;
- l'appui à la diffusion de la langue française dans le monde, par la formation de formateurs et de cadres éducatifs et par la délivrance de certifications en français ;
- la mobilité internationale des personnes, à travers des programmes d'échange d'assistants de langue et de professeurs ainsi que la délivrance d'attestations de comparabilité des diplômes étrangers.

Pour conduire ses actions, il s'appuie sur le savoir-faire d'une équipe de 250 personnes, ainsi que sur un réseau de plus de 1 000 experts et de partenaires nationaux et internationaux .

# L'Observatoire Erasmus +

## {notes}

## Développement de l'employabilité et des aptitudes citoyennes au cours d'une mobilité Erasmus +

### { L'éditorial }

Le programme Erasmus + concourt à un double objectif : renforcer l'employabilité des jeunes et favoriser la participation des citoyens à la vie démocratique de l'Europe grâce, notamment, à la mobilité des personnes appartenant à l'un des 33 pays membres du programme Erasmus +. L'employabilité, telle que définie par l'Organisation Internationale du Travail, recouvre « l'aptitude de chacun à trouver et conserver un emploi, à progresser au travail et à s'adapter au changement tout au long de la vie professionnelle ». L'amélioration de l'employabilité passe par le développement de compétences, notamment transversales, pour s'adapter aux évolutions des métiers et du marché du travail. Dans le même temps, la lutte contre l'exclusion sociale et la promotion de la citoyenneté active est au cœur du programme Erasmus depuis ses origines en 1987. Le renforcement de la citoyenneté européenne passe notamment par l'acquisition ou le développement de compétences spécifiques pour une culture de la démocratie composées de valeurs, aptitudes, attitudes et connaissances telles que répertoriées par le Conseil de l'Europe.

Les Notes de l'Observatoire Erasmus + n°3 ont décrit le profil social et scolaire des apprenants partis en mobilité Erasmus + grâce à un questionnaire qu'il leur a été envoyé. Ces Notes n°4 explorent les deux thématiques, employabilité et citoyenneté, à partir des bases de données européennes de gestion du programme alimentées par les établissements et les bénéficiaires finaux : Mobility Tool et « le rapport du participant ». Le premier est un outil de gestion administrative des mobilités et le second est un nouveau questionnaire européen envoyé à chaque participant de retour de mobilité pour connaître son ressenti sur les différents éléments de son séjour à l'étranger. Une partie importante du questionnaire

porte sur des compétences transversales, des capacités ou des aptitudes que l'apprenant aurait ou non amélioré en participant à la mobilité Erasmus +.

**Au global, 56 000 apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels et de l'enseignement supérieur sont partis en mobilité au cours de l'année académique 2015-2016.** 53 500 ont répondu au « rapport du participant », soit un taux de réponse de 95%. La France est le premier pays d'envoi pour la mobilité dans l'enseignement supérieur et le deuxième pour la mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels. Pour les deux types de mobilité, le Royaume-Uni est le premier pays d'accueil des apprenants de France. En comparaison avec l'ensemble des autres pays membres du programme Erasmus +, la mobilité des apprenants français est légèrement plus masculine et plus jeune. Les participants d'un établissement français sont plus nombreux proportionnellement à effectuer leur mobilité dans une entreprise, notamment pour un stage et la durée de la mobilité est sensiblement plus longue.

**La très grande majorité des apprenants de France considère, qu'en participant à la mobilité Erasmus +, leur employabilité et leurs aptitudes citoyennes ont progressé de manière significative.** Que ce soit pour la mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels ou celle de l'enseignement supérieur, plus de 85% des apprenants estiment que leur **confiance en soi**, leur **sérénité**, leur **ouverture d'esprit**, leur **adaptabilité** se sont renforcées. Les compétences en **résolution de problèmes** et leur **autonomie** se sont développées. 90% d'entre eux déclarent mieux appréhender les valeurs et cultures différentes et être davantage capables de coopérer avec des personnes d'horizons et de cultures différents.

• • •

Dans le même temps, les **aptitudes citoyennes et de culture démocratique sortent renforcées** après une mobilité mais dans une moindre mesure par rapport à l'employabilité. Les apprenants se déclarent plus **tolérants**, sont **davantage ouverts sur les problématiques** européennes et mondiales et plus de 60% se sentent plus européens. Cette première exploitation du rapport du participant peut être une base pour améliorer le questionnement sur la citoyenneté et la culture démocratique. **Ces données doivent être considérées comme une mesure de la perception immédiate après la mobilité.** Il est nécessaire

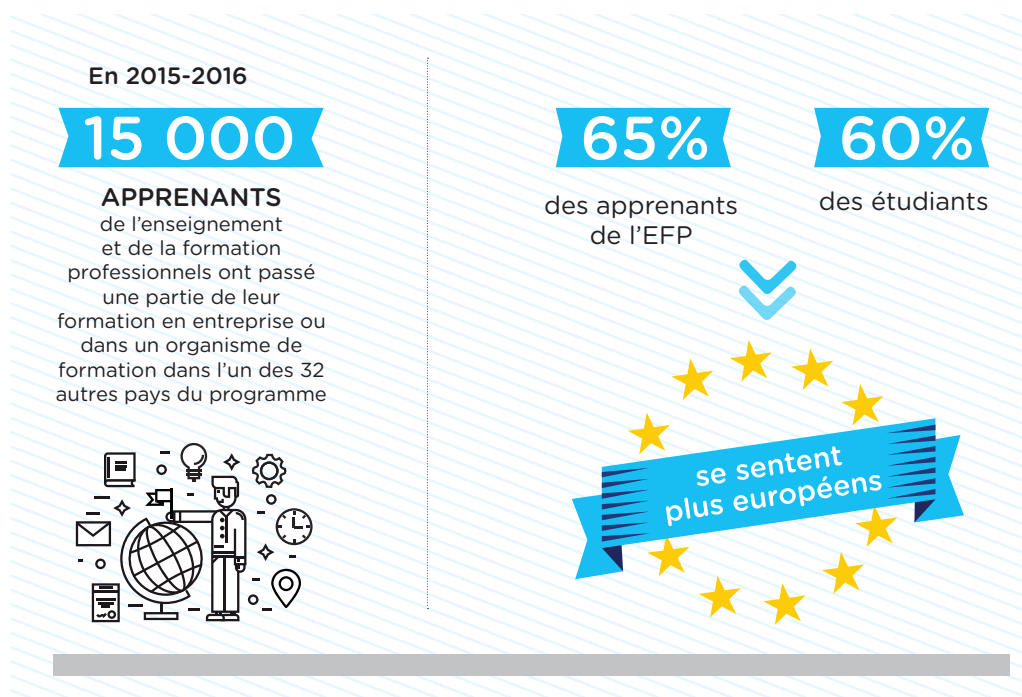
qu'elles soient confrontées à d'autres études et enquêtes car le ressenti des participants à l'issue de la mobilité peut évoluer dans le temps, notamment à l'occasion de l'entrée sur le marché du travail. Il n'en reste pas moins que ces chiffres encourageants peuvent être une source pour développer les mobilités qui améliorent le vivre-ensemble européen.

**Laure Coudret-Laut,**  
Directrice de l'Agence Erasmus+ France  
/ Education Formation



## { SOMMAIRE }

<b>1</b>	▪ Typologies des apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) et de l'enseignement supérieur en mobilité Erasmus +.....	{ 5 }
	1.1 Cinq profils-types d'apprenants de l'EFP .....	{ 5 }
	1.2 Six profils-types d'étudiants .....	{ 8 }
<b>2</b>	▪ 86% des apprenants de l'EFP et 82% des étudiants perçoivent une amélioration de leur employabilité en participant à la mobilité Erasmus +.....	{ 12 }
	2.1 Une perception d'une forte amélioration de l'employabilité pour les deux publics .....	{ 13 }
	2.2 Des ressentis différenciés selon les profils-types d'apprenants et les caractéristiques de la mobilité .....	{ 15 }
<b>3</b>	▪ Des aptitudes citoyennes fortement développées pour 62% des apprenants de l'EFP et 60% des étudiants .....	{ 18 }
	3.1 Des aptitudes citoyennes renforcées pour une majorité d'apprenants.....	{ 18 }
	3.2 Des perceptions distinctes selon les profils-types d'apprenants .....	{ 19 }
	▪ Conclusion .....	{ 22 }



Points à retenir

La mobilité de **l'enseignement et de la formation professionnels<sup>1</sup>** (EFP) a permis à **15 000 apprenants** de France (scolaires, alternants ou stagiaires de la formation professionnelle) de passer une partie de leur formation en entreprise ou dans un organisme de formation au cours de l'année 2015-2016. Ces apprenants connaissent des types de mobilités différentes et peuvent être regroupés en **cinq grandes classes** selon leur profil, leur domaine de formation et leur durée de la mobilité. Dans le même temps, la mobilité de **l'enseignement supérieur** a permis à plus de **41 000 étudiants** de séjourner à l'étranger pour leurs études ou pour un stage au cours de l'année 2015-2016. **Six profils-types d'étudiants** en mobilité Erasmus + émergent selon le type de mobilité, le domaine de formation et la durée de la mobilité.

La très grande majorité de ces apprenants de l'EFP et de l'enseignement supérieur ont le sentiment que leur employabilité s'est fortement améliorée. Nous pouvons estimer que **86% des apprenants de l'EFP perçoivent une progression importante de leur employabilité** après avoir vécu une expérience de mobilité Erasmus +. **82% des étudiants, quant à eux, expriment une amélioration de leur employabilité en partant se former à l'étranger.**

A titre d'exemples, près de 8 apprenants de l'EFP sur 10 considèrent qu'ils ont accru leurs compétences analytiques, en résolution de problèmes, en autonomie.

Plus de 9 sur 10 sont plus confiants, ont vu leur adaptabilité se renforcer. Ils se sentent davantage ouverts d'esprit. Enfin, ils pensent avoir développé fortement leurs compétences interculturelles. Pour l'enseignement supérieur, plus de 9 étudiants sur 10 déclarent une meilleure adaptabilité, appréhension des valeurs et cultures différentes ou encore une meilleure capacité à coopérer avec des personnes de cultures différentes. 8 sur 10 développent leur confiance en eux ou encore ont le sentiment d'être plus sereins ou plus ouverts d'esprit. Ils se déclarent également plus à même de résoudre des problèmes et estiment avoir gagné en autonomie. La mobilité de stage semble être plus favorable au développement de compétences liées à l'employabilité comparée à la mobilité d'études. Les étudiants en mobilité de stage sont 88% à déclarer une amélioration importante de leur employabilité contre 79% pour ceux partis en mobilité d'études.

**Les aptitudes citoyennes et de culture démocratique progressent également. 65% des apprenants de l'EFP et 60% des étudiants se sentent plus européens** et près de 70% se déclarent davantage intéressés par les sujets en rapport avec l'Europe ou par ce qui se passe dans le monde. Les étudiants en mobilité d'études sont plus nombreux proportionnellement que ceux en mobilité de stage à faire part d'une amélioration importante de leurs aptitudes citoyennes et de culture démocratique.

1 - L'enseignement et la formation professionnels du programme Erasmus + regroupent uniquement les formations de niveau 4 et 5. Les formations professionnelles du supérieur comme le BTS relèvent de l'enseignement supérieur.

## { Méthodologie }

L'analyse des apports de la mobilité sur l'employabilité et les aptitudes citoyennes s'appuie sur deux bases de données : *Mobility tool*, outil de la Commission européenne de gestion administrative de la mobilité Erasmus + et le « rapport du participant », questionnaire envoyé à l'issue de la mobilité de chaque apprenant. Les données de *Mobility tool*, données administratives, permettent de caractériser les apprenants et les mobilités. Les données du « rapport du participant » nous informent sur le ressenti des apprenants de retour de la mobilité, notamment en termes d'employabilité et d'aptitudes citoyennes.

Les données présentées dans cette note portent sur l'année académique 2015-2016, soit précisément entre juin 2015 et septembre 2016. 56 075 mobilités sont prises en compte au cours de cette période<sup>2</sup> : 14 099 dans le cadre de la mobilité de l'enseignement et de la formation professionnels et 41 076 dans le secteur de l'enseignement supérieur. Sur ces 56 075 apprenants, 53 532 ont répondu au « rapport du participant », soit un taux de réponse global de 95% (91% pour l'enseignement et la formation professionnels et 97% pour l'enseignement supérieur).

Deux types d'analyses sont présentés dans ce document :

- des typologies d'apprenants en mobilité, essentiellement élaborées à partir des données de *Mobility Tool* et construites grâce à une analyse des correspondances multiples suivie d'une classification ascendante hiérarchique ;
- une construction d'indicateurs synthétiques

d'intensité d'amélioration de l'employabilité et des aptitudes citoyennes et de culture démocratique qui prend en compte les capacités, aptitudes, compétences décrites dans le « rapport du participant ».

La partie sur l'employabilité s'appuie sur les référentiels décrits dans l'article de Cécilia Brassier-Rodrigues dans la revue *Journal of International Mobility* n°3<sup>3</sup> et à partir des premières conclusions des travaux de *L'Observatoire national de l'impact Erasmus +* concernant les indicateurs d'impact de la mobilité<sup>4</sup>.

Elle prend en compte 21 compétences, aptitudes et capacités décrites dans le questionnaire (voir annexe 1). Les éléments sur les aptitudes citoyennes et de culture démocratique se réfèrent à 7 aptitudes, capacités et compétences sélectionnées. Cet indicateur est restrictif car le questionnaire ne porte que partiellement sur le sujet. Il doit donc être pris avec précaution. Le Conseil de l'Europe dégage 20 compétences pour une culture de la démocratie<sup>5</sup>.

La discrétisation des indicateurs synthétiques est basée sur le nombre moyen de compétences pour lesquelles l'apprenant a répondu positivement (entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec les affirmations proposées).

**Les données présentées ci-après doivent être considérées comme une mesure de la perception immédiate après la mobilité.** Il n'y a pas, d'une part, de mesure de ce ressenti avant la mobilité, et d'autre part, il se peut que cette perception diffère sensiblement dans les mois qui suivent la mobilité.



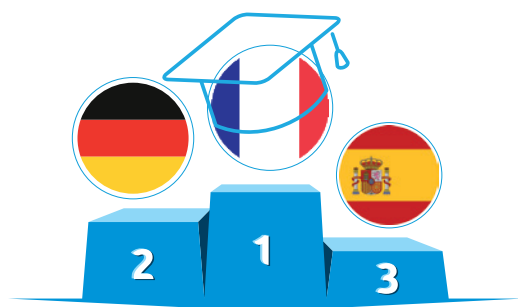
2 - Ne sont pas pris en compte les mobilités qui ont eu lieu entre juin 2015 et septembre 2015 qui comptent pour l'année académique 2014-2015.  
3 - Cécilia Brassier-Rodrigues, « La mobilité internationale, un passeport pour vivre et travailler ensemble », *Journal of international Mobility* 2015/1 (N° 3), p. 45-60.

4 - L'Observatoire national de l'Impact Erasmus + est un projet collectif national qui fédère une communauté d'intérêt pour produire et diffuser de la connaissance sur l'impact d'Erasmus +. Il doit renforcer l'analyse des tendances observées ainsi que la diffusion des résultats. Pour en savoir plus : <http://www.agence-erasmus.fr/page/observatoire>

5 - Pour en savoir plus : [http://www.coe.int/t/dg4/education/Source/competences/CDC\\_fr.pdf](http://www.coe.int/t/dg4/education/Source/competences/CDC_fr.pdf)

# {1}

## Typologies des apprenants de l'enseignement et de la formation professionnels (EFP) et de l'enseignement supérieur en mobilité Erasmus +



*Dans le secteur de l'enseignement supérieur, la France est le premier pays d'envoi*

Un peu plus de 15 000 apprenants de l'EFP venant de France sont partis en mobilité en 2015-2016. Ils représentent 13,8% de l'ensemble des mobilités de l'EFP dans le cadre du programme Erasmus + en Europe. La France est le 2e pays d'envoi après l'Allemagne (14,3% des effectifs) et devant la Pologne (9%), la Turquie (7,8%) et l'Italie (7,3%).

Dans le même temps, en 2015-2016, la France reste le premier pays d'envoi d'étudiants de l'enseignement supérieur dans le cadre de la mobilité Erasmus +. Plus de 41 000 étudiants sont partis dans l'un des 32 autres pays du programme, soit 13,7% de l'ensemble de la mobilité étudiante intra-européenne du programme Erasmus +. L'Allemagne est le deuxième pays avec 13,5% des effectifs totaux en mobilité, suivie de l'Espagne (12,4%) et de l'Italie (11,4%).

### {1.1}

## Cinq profils-types d'apprenants de l'EFP

Les apprenants de l'EFP peuvent réaliser deux types de mobilité : **une mobilité en entreprise ou une mobilité en organisme de formation**. Cette dernière n'est utilisée que par 12% des apprenants venant de France en mobilité Erasmus +.

Globalement, la moitié des apprenants en mobilité de l'EFP sont des femmes. 27% se déclarent comme apprentis. Nous parlerons d'apprenants en alternance. 17% ont un autre profil : apprenants dans l'enseignement post-secondaire non supérieur ou « autre réponse » (déjà diplômés, demandeurs d'emploi, stagiaires de la formation professionnelle). Enfin, 55% sont inscrits dans l'enseignement secondaire (niveau V et IV) et ne sont ni apprentis, ni sous un autre profil. Nous les considérerons comme des apprenants sous statut scolaire<sup>6</sup>.

30% suivent une formation du domaine des services, 21% sont inscrits en commerce ou administration et 19% en ingénierie, production, construction. Enfin, 13% étudient l'agriculture. Le reste se répartit dans d'autres filières comme l'éducation, la santé et le bien-être ou encore les mathématiques, statistiques et sciences naturelles.

54% sont inscrits dans un établissement sous tutelle du ministère chargé de l'éducation nationale, 26% sous tutelle du ministère de l'agriculture, 4% sous tutelle du ministère du travail (essentiellement Pôle

emploi), 5% sous tutelle du ministère de l'économie (principalement des établissements des chambres de commerce et d'industrie ou des chambres de métiers et de l'artisanat). Enfin 11% sont inscrits dans des organismes indépendants.

54% suivent des formations dans un établissement privé. Ces établissements sont localisés principalement en Ile-de-France (un cinquième des apprenants en mobilité), en Auvergne-Rhône-Alpes (14%), en Nouvelle-Aquitaine (13%) et en Pays-de-la-Loire (10%).

La durée moyenne d'une mobilité est légèrement supérieure à 36 jours mais la durée médiane n'est que de 26 jours. Trois quarts des apprenants effectuent une mobilité comprise entre 15 et moins de 35 jours. Dans le même temps, 16% partent pour une durée de 55 jours ou plus.

La distinction entre mobilité en entreprise et mobilité en organisme de formation fait apparaître que les apprenants qui réalisent une mobilité en entreprise sont plus nombreux proportionnellement à être apprentis, à étudier le commerce ou l'administration et partent plus longtemps en mobilité que ceux qui effectuent leur séjour à l'étranger dans un organisme de formation.

6 - Les proportions d'apprenants inscrits dans l'enseignement secondaire, apprentis ou autre profil sont similaires à la distinction faite dans les Notes de l'Observatoire Erasmus + n°3 entre apprenants sous statut scolaire, en alternance ou stagiaires de la formation professionnelle. De plus, un croisement de l'âge avec ces différents profils semble confirmer que nous prenons bien en compte la distinction opérée dans les Notes n°3.

● **Tableau 1 : caractéristiques des apprenants de l'EFP partant en mobilité en entreprise ou en organisme de formation en 2015-2016** (source : *Mobility tool et Rapport du participant - Agence Erasmus+ France / Education Formation*)

	MOBILITÉ EN ENTREPRISE	MOBILITÉ EN ORGANISME DE FORMATION	TOTAL
<b>GENRE</b>			
homme	49%	51%	49%
femme	51%	49%	51%
<b>PROFIL</b>			
apprentis (en alternance)	28%	22%	27%
enseignement secondaire (niveau V et IV) - hors apprentissage et autre profil (sous statut scolaire)	53%	62%	55%
enseignement post-secondaire non-supérieur / autre profil (stagiaires de la formation professionnelle)	19%	16%	17%
<b>FILIÈRE</b>			
agriculture, forêt, pêche, vétérinaire	13%	10%	13%
commerce, administration, droit	22%	17%	21%
ingénierie, production, construction	18%	22%	19%
service	29%	36%	30%
éducation	10%	10%	10%
autre domaine	8%	5%	7%
<b>TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS</b>			
ministère chargé de l'éducation nationale	54%	57%	54%
ministère de l'agriculture	25%	31%	26%
ministère du travail	5%	-	4%
ministère de l'économie	6%	-	5%
aucune tutelle ministérielle	10%	12%	11%
<b>STATUT DES ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS</b>			
public	47%	40%	46%
privé	53%	60%	54%
<b>RÉGION DES ÉTABLISSEMENTS</b>			
Ile-de-France	20%	28%	21%
Auvergne-Rhône-Alpes	15%	7%	14%
Nouvelle-Aquitaine	10%	35%	13%
Pays-de-la-Loire	10%	9%	10%
Occitanie	8%	4%	7%
Bretagne	7%	3%	6%
Grand-Est	7%	2%	7%
Autre région	23%	12%	22%
<b>DURÉE DE LA MOBILITÉ</b>			
de 15 à 19 jours	24%	39%	26%
de 20 à 24 jours	23%	19%	22%
de 25 à 34 jours	28%	27%	28%
de 35 à 54 jours	8%	7%	8%
55 jours et plus	17%	8%	16%
<b>PAYS DE LA MOBILITÉ</b>			
Espagne	17%	19%	17%
Royaume-Uni	26%	23%	26%
Irlande	11%	6%	11%
Italie	8%	6%	7%
Allemagne-Autriche	9%	4%	8%
Belgique-Pays-Bas-Luxembourg	6%	5%	6%
Scandinavie+Islande	5%	14%	6%
Pays d'Europe centrale et orientale	8%	11%	8%
Pays méditerranéens (hors Espagne et Italie)	10%	12%	11%

En comparaison avec les autres pays du programme Erasmus +, les apprenants venant de France effectuent davantage une mobilité en entreprise que la moyenne des apprenants du programme Erasmus + (88% contre 74% pour l'ensemble des apprenants européens en mobilité Erasmus +). La population est sensiblement plus

jeune (20,7 ans contre 21,3 ans) et elle comporte une proportion de femmes équivalente. La durée moyenne de la mobilité est plus élevée (plus 4,4 jours). La bourse journalière octroyée est nettement plus faible (moins 20 euros par rapport à la moyenne européenne).

● **Tableau 2 : quelques caractéristiques de la mobilité des apprenants de l'EFP par pays en 2015-2016**  
(source : Dashboard, Mobility Tool, Commission européenne)

	PART DE LA MOBILITÉ EN ORGANISME DE FORMATION ▼	PART DES FEMMES ▼	AGE MOYEN EN MOBILITÉ ▼	DURÉE MOYENNE DE LA MOBILITÉ ▼	BOURSE MOYENNE JOURNALIÈRE OCTROYÉE ▼
FRANCE	12%	51%	20,7 ans	36,35 jours	34,92 euros
ALLEMAGNE	26%	59%	21,8 ans	29,82 jours	37,01 euros
ESPAGNE	8%	41%	24,2 ans	58,3 jours	63,12 euros
ITALIE	6%	55%	20,6 ans	37,54 jours	66,15 euros
ROYAUME-UNI	34%	39%	22,3 ans	20,93 jours	97,83 euros
ENSEMBLE PAYS DU PROGRAMME ERASMUS +	26%	52%	21,3 ans	31,94 jours	54,53 euros

Pour l'ensemble des apprenants en mobilité de l'EFP en Europe dans le cadre du programme Erasmus +, le premier pays d'accueil est le Royaume-Uni avec 18% des effectifs en mobilité Erasmus +, suivi de l'Espagne (15,7%) et de l'Allemagne (13,2%). La France est le 7e pays d'accueil.

Pour les apprenants inscrits dans un établissement français, le Royaume-Uni est le premier pays d'accueil avec 26% des effectifs en mobilité, suivi de l'Espagne (17%) et de l'Irlande

(11%). A titre de comparaison, la première destination des apprenants inscrits dans un établissement allemand est le Royaume-Uni (38,2% des apprenants d'Allemagne en mobilité Erasmus +), suivie de l'Espagne (11,2%) et de l'Irlande (6,4%). Les apprenants inscrits dans un établissement italien préfèrent aller étudier en Espagne (26,9%), au Royaume-Uni (25,8%) et en Irlande (8,9%). Enfin, 38,2% des apprenants d'Espagne en mobilité Erasmus + se dirigent vers l'Italie, suivie du Royaume-Uni (11,3%) et de la France (8,9%).



**Les apprenants de l'EFP peuvent être regroupés en 5 grands groupes.**

**Un premier groupe**, représentant un quart des apprenants, est composé majoritairement de femmes (69%) sous statut scolaire (84%) dans des filières tertiaires (commerce, administration, services - 80%). Ces jeunes femmes fréquentent des lycées publics sous tutelle du ministère

chargé de l'éducation nationale. 61% partent entre 25 et 34 jours (la durée moyenne est de 36 jours et la durée médiane de 28 jours). Elles effectuent leur mobilité principalement dans des pays anglophones (Royaume-Uni (43%) et République d'Irlande (20%).

**Un deuxième groupe**, composé de 28% des apprenants partant en mobilité, est également majoritairement féminin. La filière agricole compte pour 43% et le domaine des services pour 36%. 87% sont scolarisés dans des établissements sous tutelle du ministère de l'agriculture, principalement privés. Ils partent en moyenne 21,5 jours et 72% partent moins de 25 jours. Les départs vers les pays du Benelux, de l'Europe centrale et orientale ou de Scandinavie sont surreprésentés.



**Le troisième regroupement** (21% des effectifs) est largement masculin (61%). Ces jeunes hommes sont inscrits dans le domaine des services (40%) ou, dans une moindre mesure, dans celui de la production (28%). Les alternants représentent 45% des effectifs de ce groupe. Ils sont inscrits dans des établissements sous tutelle du ministère chargé de l'éducation nationale. La durée de la mobilité est assez courte (30 jours en moyenne) et 61% partent pour une durée inférieure à 25 jours. L'Allemagne, l'Italie et les pays scandinaves sont les principaux pays de destination des apprenants de ce groupe.

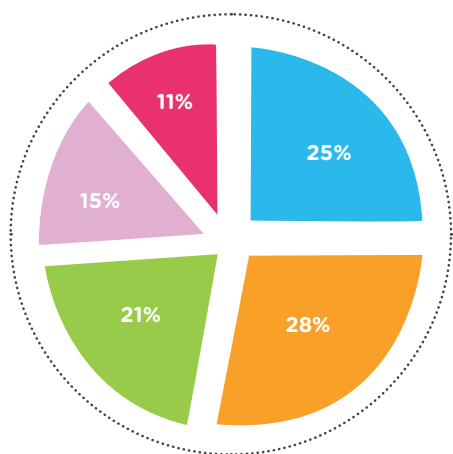
**Un quatrième groupe**, sans distinction de genre, concernant 15% des effectifs, est constitué majoritairement (71%) d'apprenants non alternants et non scolaires dans l'enseignement secondaire. Nous pouvons faire l'hypothèse

qu'il s'agit de stagiaires de la formation professionnelle. Ils sont très majoritairement inscrits dans des établissements sous tutelle du ministère du travail ou dans des établissements sous aucune tutelle. Ils effectuent très majoritairement une mobilité en entreprise (95%) d'une durée longue (98 jours en moyenne). Le Royaume-Uni, l'Allemagne et les pays méditerranéens (hors Espagne et Italie) sont les principaux pays d'accueil.

**Enfin, le cinquième groupe** (11% de l'effectif) concerne les alternants (96%), masculins (96%) des filières de la production et de la construction (96%). La mobilité est de courte durée (19 jours en moyenne) et la mobilité en organisme de formation est très importante (20%). Les trois principales destinations sont l'Italie (27%), l'Allemagne (20%) et la Scandinavie (15%).

● **Graphique 1 : Typologie des apprenants de l'EFP partant en mobilité Erasmus + en 2015-2016**

(source : *Mobility tool et Rapport du participant - Agence Erasmus+ France / Education Formation*)



- ▶ Apprenante sous statut scolaire en filière tertiaire en mobilité d'une durée moyenne de 36 jours
- ▶ Apprenante sous statut scolaire dans le domaine agricole et des services en mobilité d'une durée moyenne de 21 jours
- ▶ Apprenant en filière production ou service avec une forte proportion d'alternants en mobilité d'une durée moyenne de 30 jours
- ▶ Apprenant(e) avec un autre profil dans le domaine du commerce ou autre en mobilité d'une durée moyenne de 98 jours
- ▶ Apprenant en alternance en filière production en mobilité d'une durée moyenne de 19 jours

{ 1.2 }

Six profils-types d'étudiants

Les étudiants réalisent soit une mobilité d'études, soit une mobilité de stage. Il existe une mobilité combinée études et stage mais elle reste peu importante (0,2% dans l'ensemble des mobilités étudiantes). La mobilité d'études représente 69% des mobilités et la mobilité de stage 31%. Les publics sont largement différenciés entre ces deux types de mobilités.

La mobilité des étudiants est majoritairement féminine (58% de femmes). Elle se déroule à proportion équivalente au cours du cycle licence et du cycle master (respectivement 45% chacun). La mobilité de stage se distingue par la part importante de mobilité pendant un cycle court,

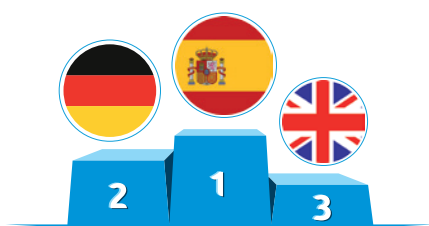
soit, en France, le BTS ou le DUT (23% contre 3% pour la mobilité d'études) au détriment d'une mobilité au cours du cycle licence. La mobilité d'études se polarise davantage sur le cycle licence (54,5% des étudiants en mobilité d'études). 36% des étudiants en mobilité Erasmus + sont inscrits dans une formation du domaine commerce, administration, droit. Viennent ensuite les étudiants du domaine ingénierie, production, construction (19%) et celui des arts et humanités (18%). Les étudiants en mobilité de stage sont surreprésentés en sciences et ingénierie et ceux en mobilité d'études en arts et humanités et en sciences sociales.

**Mobilité d'études :**

**69%**

**Mobilité de stages :**

**31%**



*Pour l'ensemble du programme Erasmus +, l'Espagne est le premier pays d'accueil des étudiants européens*

L'université est le premier type d'établissement d'envoi avec 54% des étudiants en mobilité Erasmus +, suivie des écoles de commerce (19%) et des écoles d'ingénieurs (15%).

Les étudiants en mobilité de stage se distinguent par une forte proportion venant de lycée essentiellement inscrits en BTS (19% contre 1% pour la mobilité d'études). Ces établissements sont situés dans quatre principales régions : en Ile de France (22% des mobilités), en Auvergne-Rhône-Alpes (15%), dans les Hauts-de-France (10%) et en Nouvelle-Aquitaine (10%).

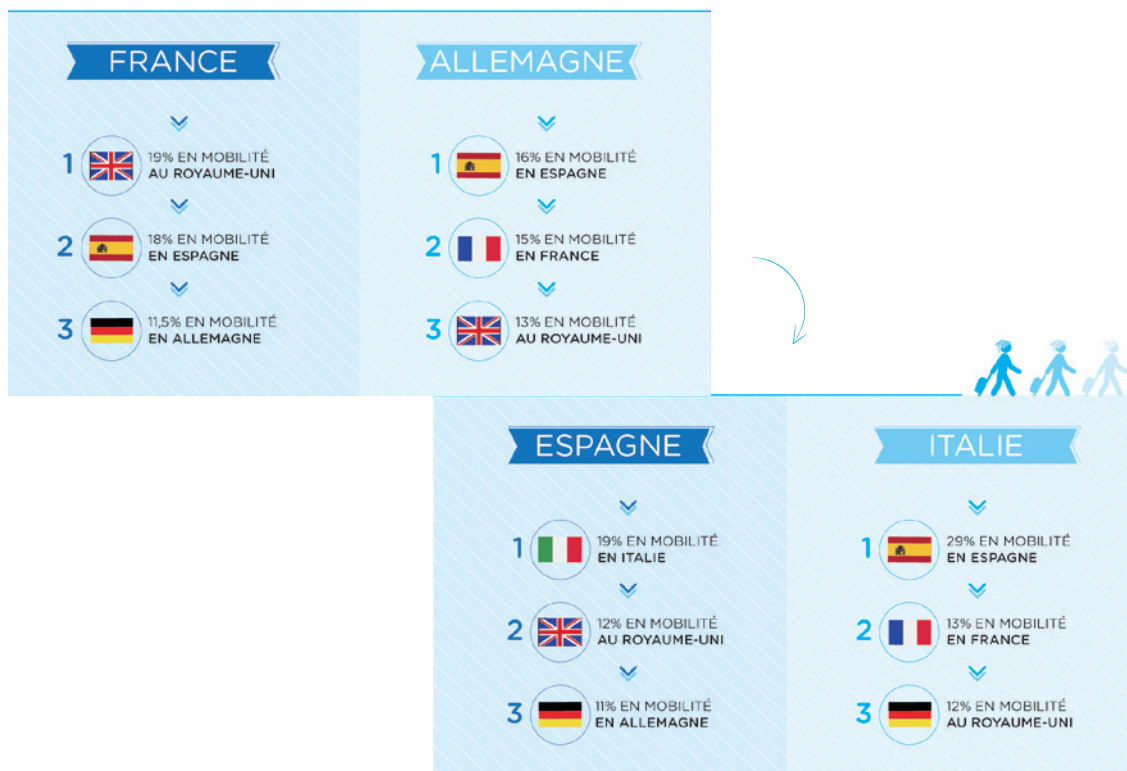
La durée moyenne de la mobilité est de 5,5 mois et la durée médiane de 4,7 mois. La mobilité d'études est plus longue en moyenne (6,4 mois contre 3,5 mois pour la mobilité de stage). 41% des étudiants en mobilité d'études partent pour 8 mois et plus tandis que 66% des étudiants en mobilité de stage s'expatrient pour une durée comprise entre 2 mois et moins de 4 mois.

Pour l'ensemble du programme Erasmus +, le premier pays d'accueil des étudiants européens est l'Espagne avec 14,8% des effectifs en mobilité Erasmus +, suivie de l'Allemagne (11%) et du Royaume-Uni (10,2%).

Les étudiants inscrits dans les établissements français vont prioritairement au Royaume-Uni (19%), puis en Espagne (18%) et en Allemagne (11,5%). L'Irlande et l'Italie représentent chacun 6% des étudiants venant de France en mobilité Erasmus +. Le Royaume-Uni est davantage représenté dans la mobilité de stage des étudiants venant de France. A titre de comparaison, les étudiants inscrits dans

un établissement allemand réalisent leur mobilité d'abord en Espagne (16% des étudiants d'Allemagne en mobilité Erasmus +), puis en France (15%) et au Royaume-Uni (13%). Les étudiants d'Espagne préfèrent, quant à eux, partir en Italie (19%), au Royaume-Uni (12%) et en Allemagne (11%). Enfin, les étudiants d'Italie s'expatrient davantage en Espagne (29%), en France (13%) et en Allemagne (12%).

**Mobilité des étudiants :**



● **Tableau 3 : caractéristiques des étudiants partant en mobilité d'études et de stage en 2015-2016**(source : *Mobility tool - Agence Erasmus+ France / Education Formation*)

	MOBILITÉ D'ÉTUDES	MOBILITÉ DE STAGE	TOTAL
<b>GENRE</b>			
homme	41%	45%	42%
femme	59%	55%	58%
<b>NIVEAU</b>			
cycle court (BTS-DUT)	3%	23%	9%
cycle licence	54,5%	23,5%	45%
cycle master	42%	52%	45%
autre cycle	0,5%	1,5%	1%
<b>DISCIPLINE</b>			
arts et humanités	21%	10%	18%
commerce, administration, droit	36%	37%	36%
ingénierie, production, construction	18%	24%	19%
sciences naturelles, mathématiques, statistiques, TIC	7%	15%	10%
sciences sociales, journalisme	12%	3%	9%
autre domaine	6%	11%	8%
<b>TYPE D'ÉTABLISSEMENT D'ENVOI</b>			
université	61%	37%	54%
lycée	1%	19%	6%
école de commerce, gestion, communication	16%	17,5%	19%
école d'ingénieur	14%	19%	15%
autre	5%	7,5%	6%
<b>RÉGION DES ÉTABLISSEMENTS</b>			
Grand-Est	7%	7%	7%
Hauts-de-France	10%	11%	10%
Île-de-France	23%	19%	22%
Occitanie	9%	10%	9%
Pays-de-la-Loire	7%	6%	7%
Auvergne-Rhône-Alpes	15%	13%	15%
Nouvelle-Aquitaine	9%	13%	10%
Autres régions	20%	21%	20%
<b>DURÉE DE LA MOBILITÉ</b>			
entre 2 et moins de 4 mois	15%	66%	31%
entre 4 mois et moins de 6 mois	41%	26%	36,5%
entre 6 mois et moins de 8 mois	3%	7%	4%
8 mois et plus	41%	1%	28,5%
<b>PAYS DE LA MOBILITÉ</b>			
Autriche	1,5%	1%	1%
Allemagne	12,5%	9,5%	11,5%
Espagne	17,5%	18%	18%
Royaume-Uni	15,5%	27%	19%
Irlande	5%	6%	6%
Italie	7%	3,5%	6%
Belgique-Pays-Bas-Luxembourg	6%	17%	9%
Pays d'Europe centrale et orientale	14%	6%	11,5%
Pays méditerranéens (hors Espagne et Italie)	6%	7%	6%
Scandinavie + Islande	15%	5%	12%



En comparaison avec les autres pays du programme Erasmus +, les étudiants venant de France sont davantage à réaliser une mobilité de stage. Ils sont davantage masculins et sensiblement plus jeunes. La durée moyenne de la mobilité est plus élevée (+ 10 jours par rapport à la moyenne européenne) mais le montant de la bourse moyenne journalière octroyée est plus faible (-2,4€ par jour).

● **Tableau 4 : quelques caractéristiques de la mobilité des étudiants par pays en 2015-2016**

(source : Dashboard, Mobility Tool, Commission européenne)

	PART DE LA MOBILITÉ DE STAGE	PART DES FEMMES	ÂGE MOYEN EN MOBILITÉ	DURÉE MOYENNE DE LA MOBILITÉ	BOURSE MOYENNE JOURNALIÈRE OCTROYÉE
France	31%	58%	22,4 ans	168,41 jours	6,56 euros
Allemagne	19,5%	62%	24,5 ans	150,75 jours	8,57 euros
Espagne	20%	57%	23,4 ans	188,87 jours	4,92 euros
Italie	23%	59%	24,4 ans	168,17 jours	7,65 euros
Royaume-Uni	39%	65%	22,4 ans	193,3 jours	10,62 euros
Ensemble pays du programme Erasmus +	26,5%	61%	23,7 ans	158,01 jours	8,99 euros

Les étudiants en mobilité Erasmus + peuvent être regroupés en six grands types :

**Le premier groupe**, représentant 18% des étudiants en mobilité Erasmus +, est composé majoritairement de femmes (64%), inscrites en cycle court ou licence (63%) du domaine commerce, administration et droit. La présence des écoles de commerce est importante mais les universités restent les premiers établissements d'envoi des étudiants de ce groupe. Ces étudiants réalisent essentiellement une mobilité de stage (78% d'entre eux) de courte durée (3,7 mois en moyenne). 71% d'entre eux partent pour une durée inférieure à 4 mois. Les principaux pays d'accueil sont le Royaume-Uni (30%) et l'Espagne (22%).

**Le deuxième groupe** concerne 12% des étudiants en mobilité Erasmus +. Il est principalement masculin (68%), inscrits en cycle master (92%) du domaine ingénierie, production, construction (79%) en école d'ingénieurs (63%). La quasi-totalité des effectifs de ce groupe partent en mobilité d'études (97%) pour une durée moyenne de 6 mois (69% partent entre 4 et moins de 6 mois). Les pays privilégiés par les membres de ce groupe sont l'Allemagne (17%), les pays scandinaves (27%) et les pays d'Europe centrale et orientale (19%).

**Le troisième groupe** (12% de l'effectif total) comprend les hommes (67%), en cycle master (90%) du domaine de l'ingénierie, production, construction (56%) et des filières scientifiques (sciences naturelles, mathématiques, statistiques, informatique - 25%) en école d'ingénieurs (64%). Ils se distinguent du groupe précédent par le type de mobilité effectuée. 79% d'entre eux effectuent une mobilité de stage de courte durée (un peu moins de 4 mois en moyenne). 62% partent pour moins de 4 mois. Les pays privilégiés sont le Royaume-Uni (21%), la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg (20%) et l'Allemagne (13%).

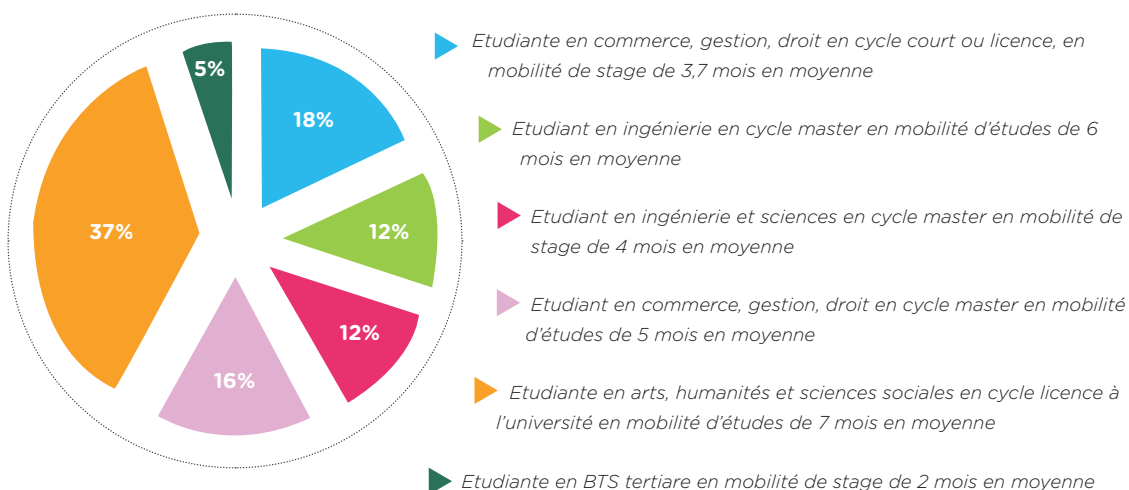
**Le quatrième groupe** (16% de l'effectif total) est légèrement plus masculin. Ce sont des étudiants inscrits en cycle master du domaine commerce, administration et droit, en école de commerce ou en université. La différence principale avec le premier groupe est le fait que la très grande majorité (89%) effectue une mobilité d'études d'une durée moyenne de 5 mois. 64% partent entre 4 et moins de 6 mois. Les pays principaux de destination sont les pays scandinaves (19%), les pays d'Europe centrale et orientale (16%) et l'Allemagne (15%).

Le cinquième groupe, représentant 37% de l'effectif, est essentiellement féminin (73%). Il s'agit d'étudiantes en cycle licence des domaines des arts et humanités (35%) et des sciences sociales (21%) inscrites très majoritairement dans des universités (83%). La quasi-totalité (99%) réalise une mobilité d'études. Cette dernière est en moyenne de 7 mois et pour 61% d'entre elles, elle dure 8 mois ou plus. Peu de pays sont privilégiés à l'exception de l'Espagne (22%).

Enfin, le sixième groupe, petit groupe par les effectifs (5%), représente les femmes (67%), inscrites en BTS (100% en cycle court et 100% en lycée) du domaine du commerce, administration, droit (75%). La quasi-totalité (98%) d'entre elles effectue une mobilité de stage de très courte durée (2 mois en moyenne). Deux pays d'accueil ont les faveurs de ces étudiantes : l'Espagne (32%) et le Royaume-Uni (32%).

● **Graphique 2 : typologie des étudiants en mobilité Erasmus + en 2015-2016**

(source : Mobility tool - Agence Erasmus+ France / Education Formation)



{2}

**86% des apprenants de l'EFP et 82% des étudiants perçoivent une amélioration de leur employabilité en participant à la mobilité Erasmus +**



Prises une par une, les compétences, aptitudes et capacités liées à l'employabilité suscitent chez les apprenants de la formation professionnelle tout comme chez les étudiants un réel sentiment d'amélioration. Des différences apparaissent entre les deux publics : les apprenants de l'EFP sont proportionnellement toujours plus nombreux que les étudiants, à quelques exceptions près, à ressentir une amélioration de leurs compétences, capacités et aptitudes liées à l'employabilité.

## {2.1}

# Une perception d'une forte amélioration de l'employabilité pour les deux publics

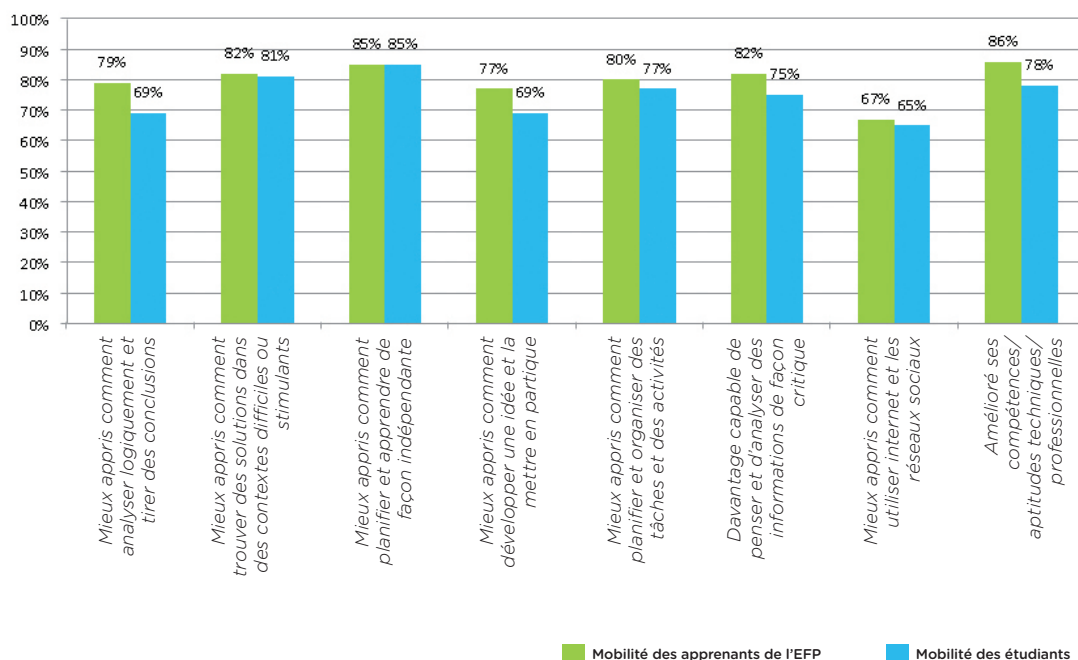
Pour les savoir et savoir-faire, les quatre principales compétences améliorées pour les apprenants de l'EFP qui ont participé à une mobilité sont la compétence technique ou professionnelle (86% des apprenants de l'EFP), l'autonomie dans la planification et les apprentissages (85%), l'esprit critique dans l'analyse des informations (82%) ou la compétence en résolution de problèmes (82%). Cette hiérarchie diffère sensiblement pour les étudiants. D'après ces derniers, la principale compétence améliorée en

participant à une mobilité est l'autonomie dans la planification et les apprentissages (85%). Viennent ensuite, la capacité à résoudre des problèmes (81%), la compétence technique (78%) et la capacité à planifier et organiser des activités (77%).

Quel que soit le savoir ou le savoir-faire, les apprenants de l'EFP sont proportionnellement plus nombreux que les étudiants à estimer que leurs savoirs et savoir-faire liés à l'employabilité se sont améliorés en participant à une mobilité.

### ● Graphique 3 : proportion d'apprenants déclarant être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec chaque affirmation correspondant aux savoirs et savoir-faire en 2015-2016

(source : Rapport du participant - Agence Erasmus+ France / Education Formation)



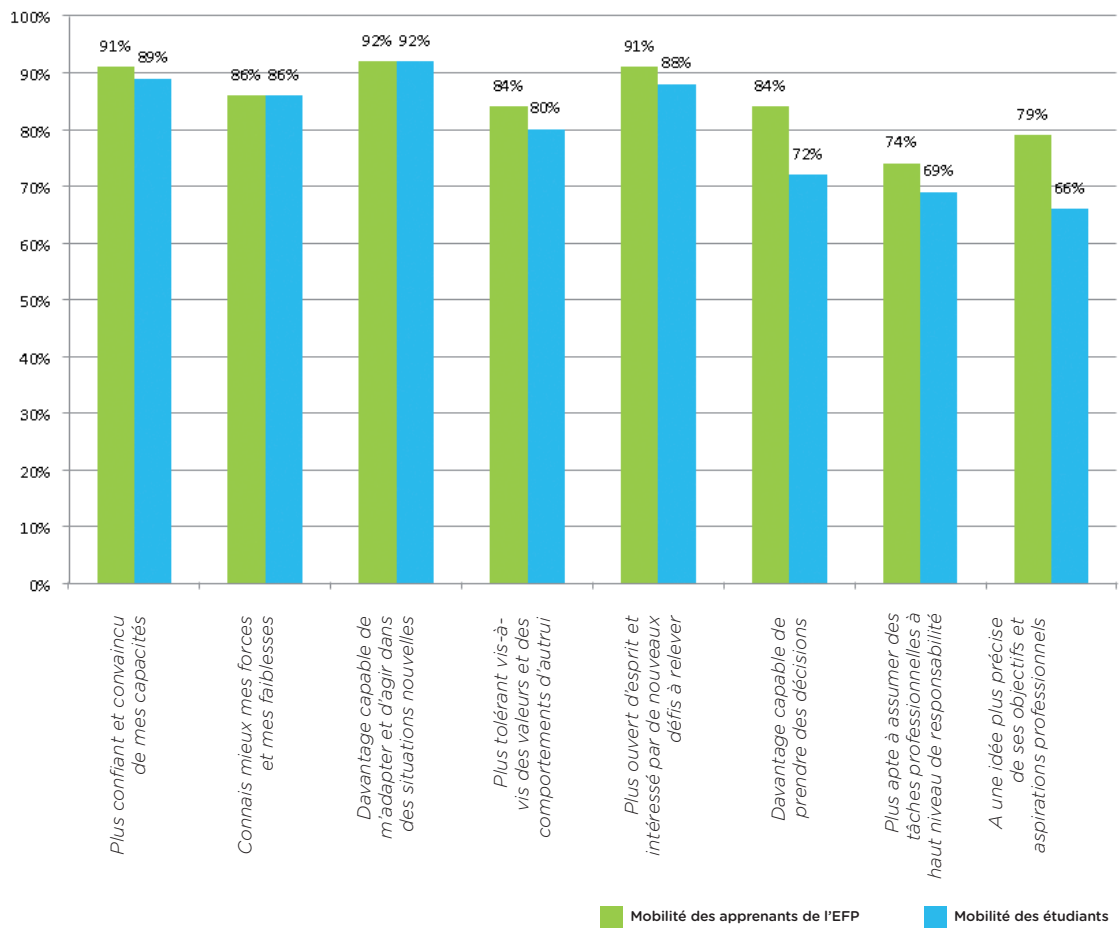
● **Note de lecture** : 79% des apprenants de l'EFP et 69% des étudiants ayant effectué une mobilité déclarent être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation suivante : « en participant à la mobilité, j'ai mieux appris comment analyser logiquement et tirer des conclusions ».

Au regard des capacités liées au développement personnel, quel que soit le public, les trois principales capacités améliorées sont l'adaptabilité (92%), la confiance en soi (91% pour les apprenants de l'EFP et 89% pour les étudiants) et l'ouverture d'esprit (91% pour les apprenants de l'EFP et 88% pour les étudiants). Les apprenants de l'EFP sont, une nouvelle fois, plus nombreux

proportionnellement que les étudiants à déclarer un accroissement de leurs capacités liées au développement personnel. La capacité à prendre des décisions et à avoir une idée précise de ses aspirations professionnelles sont les deux compétences pour lesquelles l'écart est important entre mobilité de l'EFP et mobilité de l'enseignement supérieur.

● **Graphique 4 : proportion d'apprenants déclarant être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec chaque affirmation correspondant au développement personnel en 2015-2016**

(source : Rapport du participant – Agence Erasmus+ France / Education Formation)



● **Note de lecture :** 91% des apprenants de l'EFP et 89% des étudiants ayant effectué une mobilité déclarent être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation suivante : « Après avoir pris part à cette activité de mobilité, je suis plus confiant et convaincu de mes capacités ».



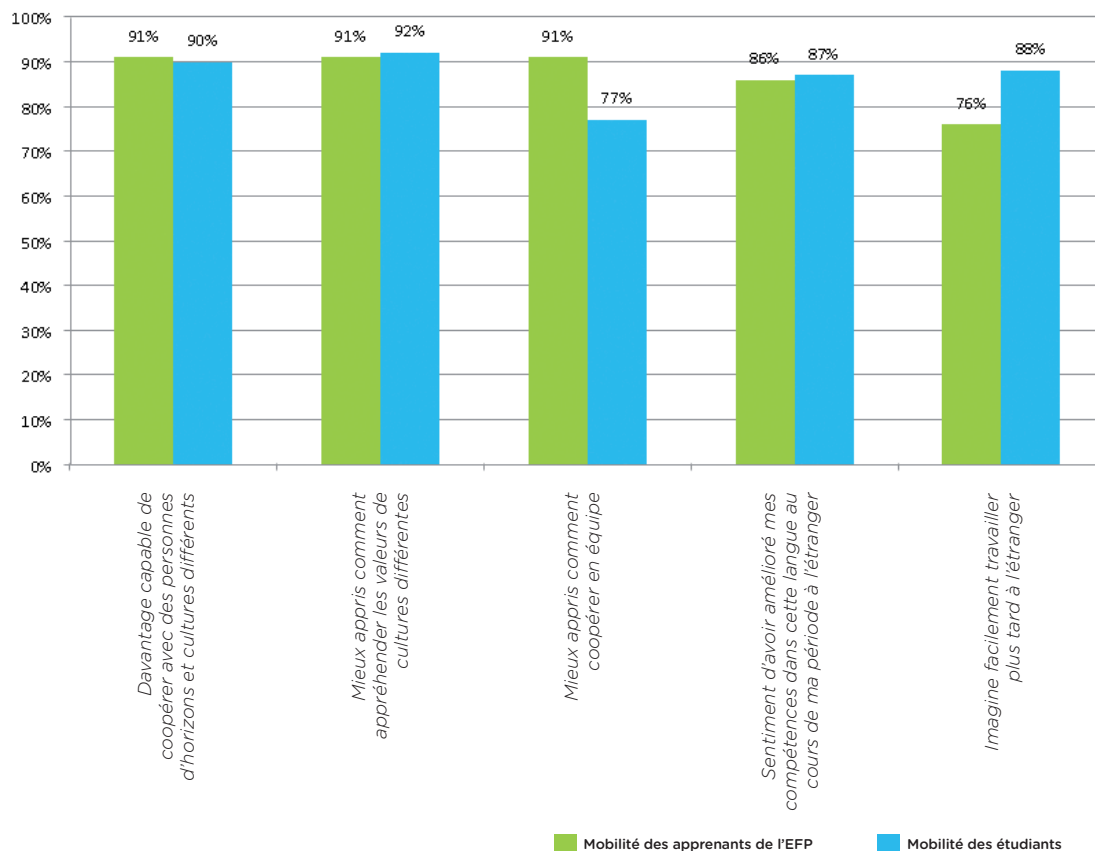
Enfin, concernant les compétences relationnelles, plus de 90% des apprenants ont le sentiment d'être davantage capables de coopérer avec des personnes d'horizons et de cultures différents et d'avoir mieux appris comment appréhender les valeurs de cultures différentes.

86% d'entre eux déclarent avoir amélioré leurs compétences linguistiques<sup>7</sup>. Les écarts entre la proportion d'apprenants de l'EFP et celle des étudiants sont très faibles pour les compétences relationnelles à l'exception de l'aptitude à coopérer en équipe et à travailler plus tard à l'étranger. Les étudiants de retour de mobilité Erasmus + sont davantage, que les apprenants de l'EFP, à se projeter vers cet avenir professionnel. A l'inverse, les apprenants de l'EFP sont plus nombreux proportionnellement à déclarer avoir appris comment coopérer en équipe.

7 - Notons également que 7% des apprenants de l'EFP et 11% des étudiants répondent qu'ils parlaient déjà couramment la langue avant de partir.

● **Graphique 5 : proportion d'apprenants déclarant être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec chaque affirmation correspondant aux compétences relationnelles en 2015-2016**

(source : Rapport du participant - Agence Erasmus+ France / Education Formation)



● **Note de lecture :** 91% des apprenants de l'EFP et 90% des étudiants ayant effectué une mobilité déclarent être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation suivante : « en participant à la mobilité, je suis davantage capable de coopérer avec des personnes d'horizons et de cultures différentes ».

{2.2}

## Des ressentis différenciés selon les profils-types d'apprenants et les caractéristiques de la mobilité

A partir de ces 21 capacités décrites précédemment, un indicateur d'employabilité a été créé. Pour chaque affirmation pour laquelle l'apprenant a déclaré être entièrement ou plutôt d'accord, l'indicateur d'employabilité a 1 point. Il a 0 point si l'apprenant est sans avis ou s'il est plutôt pas ou pas du tout d'accord. Ainsi, cet indicateur d'employabilité a un minimum de 0 point et un maximum de 21 points.

Cet indicateur est de 17,52 points pour la mobilité des apprenants de l'EFP. Autrement dit, en moyenne, les apprenants considèrent qu'ils sont entièrement ou plutôt d'accord avec l'amélioration

de plus de 17 compétences, capacités et aptitudes liées à l'employabilité sur 21 sélectionnées. Pour la mobilité étudiante, en moyenne, cet indicateur a 16,74 points, c'est-à-dire qu'en moyenne, les étudiants considèrent qu'ils sont entièrement ou plutôt d'accord avec l'amélioration d'un peu moins de 17 compétences, capacités, aptitudes liées à l'employabilité sur 21 sélectionnées.

**Ainsi, la perception des effets de la mobilité sur l'amélioration de l'employabilité est importante pour les apprenants de l'EFP et de l'enseignement supérieur.**



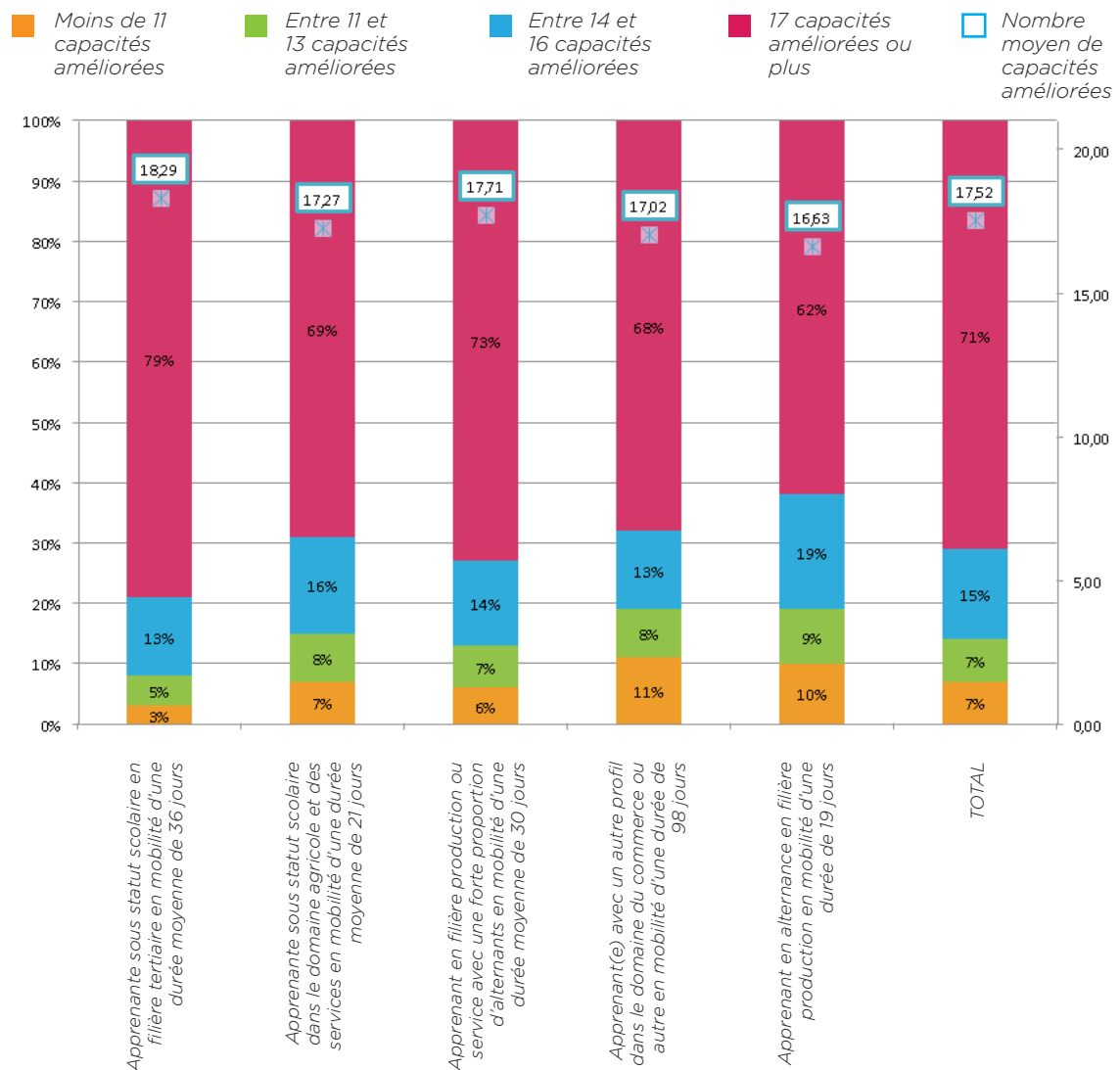
### Le sentiment d'amélioration de l'employabilité par profil-type d'apprenants de l'EFP

Globalement, 71% des apprenants de l'EFP déclarent une amélioration de 17 compétences ou plus liées à l'employabilité et 86% perçoivent un accroissement d'au moins deux tiers des compétences sélectionnées.

Au regard de la typologie précédente, nous constatons que ce sont les apprenantes sous statut scolaire en filière tertiaire en mobilité d'une durée moyenne de 36 jours qui sont les plus nombreuses proportionnellement à considérer que leur employabilité s'est améliorée fortement. A l'inverse, ce sont les apprenants en alternance en filière de production en mobilité de courte durée qui sont les moins enclins à estimer que leur employabilité a progressé fortement.

#### Graphique 6 : amélioration de l'employabilité des apprenants partis en mobilité de l'EFP selon le groupe d'apprenants en 2015-2016

(source : Mobility Tool et le Rapport du participant – Agence Erasmus+ France / Education Formation)



**Note de lecture :** 3% du groupe des « apprenantes sous statut scolaire en filière tertiaire en mobilité d'une durée moyenne » estiment qu'en participant à la mobilité moins de 11 capacités liées à l'employabilité se sont améliorées. 5% du même groupe déclarent avoir amélioré entre 11 et 13 capacités, 13% entre 14 et 16 capacités et 79% 17 capacités et plus.

Au regard des différentes caractéristiques, nous constatons que la perception de l'intensité de l'amélioration de l'employabilité diffère. Ainsi, les apprenants de l'EFP partis en mobilité en organisme de formation, les femmes, ceux inscrits sous statut

scolaire ou encore en commerce, administration, droit ou bien dans le domaine des services, qui ont eu une mobilité d'une durée comprise entre 25 et 54 jours sont plus nombreux à estimer que leur employabilité s'est améliorée fortement.

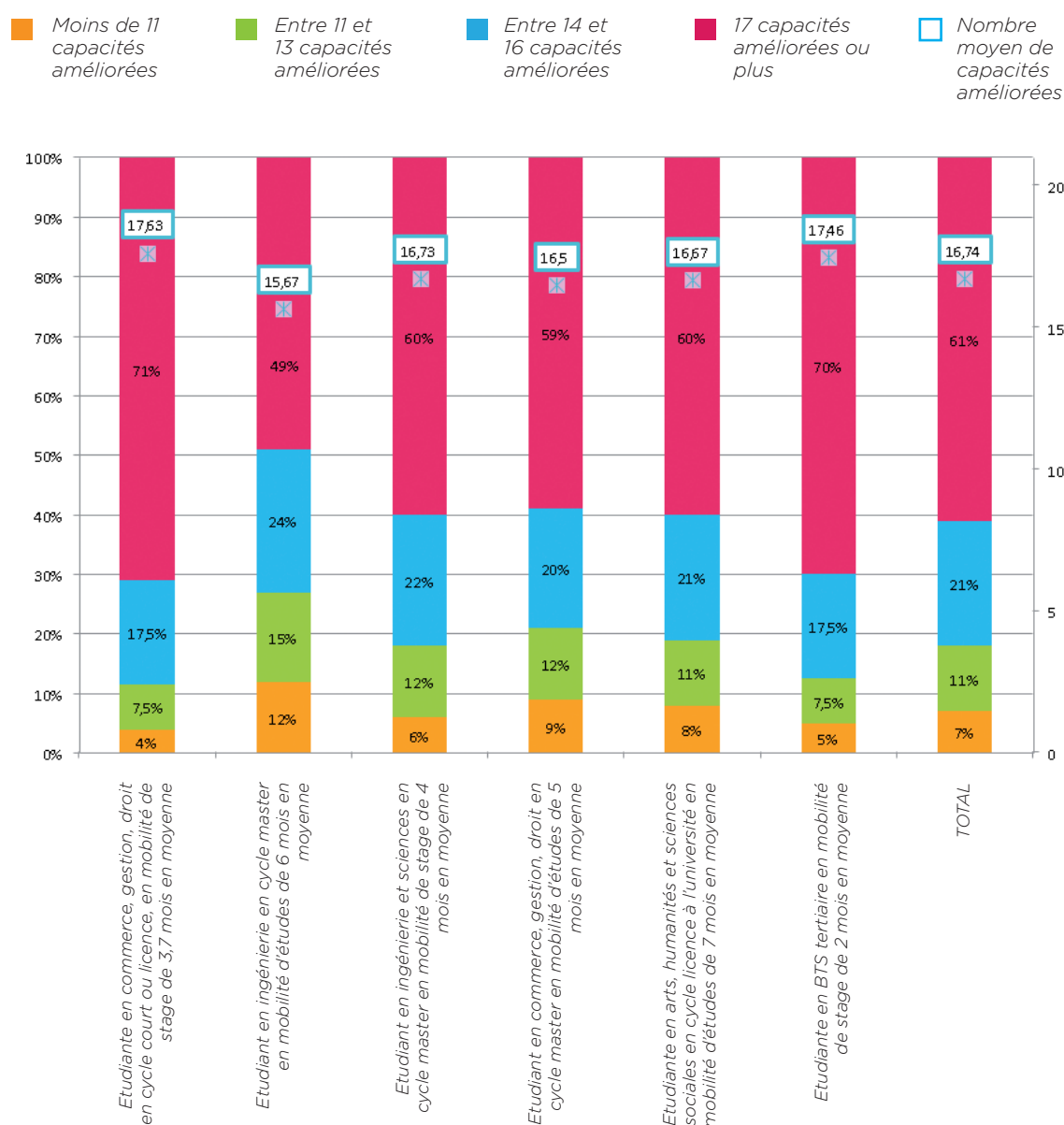
### Le sentiment d'amélioration de l'employabilité par profil-type d'étudiants

Globalement, 61% des étudiants pensent qu'ils ont accru 17 capacités ou plus liées à l'employabilité et 82% qu'ils ont progressé dans au moins deux tiers des capacités.

Au regard de la typologie, ce sont les étudiantes en commerce, gestion, droit en cycle court (groupe 1 ou 6) en mobilité de stage de courte durée qui sont les plus nombreuses proportionnellement à déclarer une nette amélioration de leur employabilité. A l'opposé, les étudiants en ingénierie, en mobilité d'études d'une durée moyenne de 6 mois sont les moins enclins à déclarer une progression importante de leur employabilité.

#### Graphique 7 : amélioration de l'employabilité des étudiants partis en mobilité Erasmus + en 2015-2016 selon le groupe d'étudiants

(source : Mobility Tool et le Rapport du participant – Agence Erasmus+ France / Education Formation)



**Note de lecture :** 4% du groupe des « étudiants en commerce, gestion, droit en cycle court ou licence en mobilité de stage de courte durée » estiment qu'en participant à la mobilité moins de 11 capacités liées à l'employabilité se sont améliorées. 7,5% du même groupe déclarent avoir amélioré entre 11 et 13 capacités, 17,5% entre 14 et 16 capacités et 71% 17 capacités et plus.

Les étudiants partis en mobilité de stage, les femmes, ceux inscrits en cycle court ou encore en commerce, administration, droit ou qui ont eu une mobilité plutôt de longue durée sont plus nombreux à estimer que leur employabilité s'est améliorée fortement.

# {3}

## Des aptitudes citoyennes fortement développées pour 62% des apprenants de l'EFP et 60% des étudiants



En dehors de l'ouverture d'esprit et de la tolérance, les questions liées à la citoyenneté et à la culture démocratique rencontrent moins d'avis favorables que celles liées à l'employabilité.

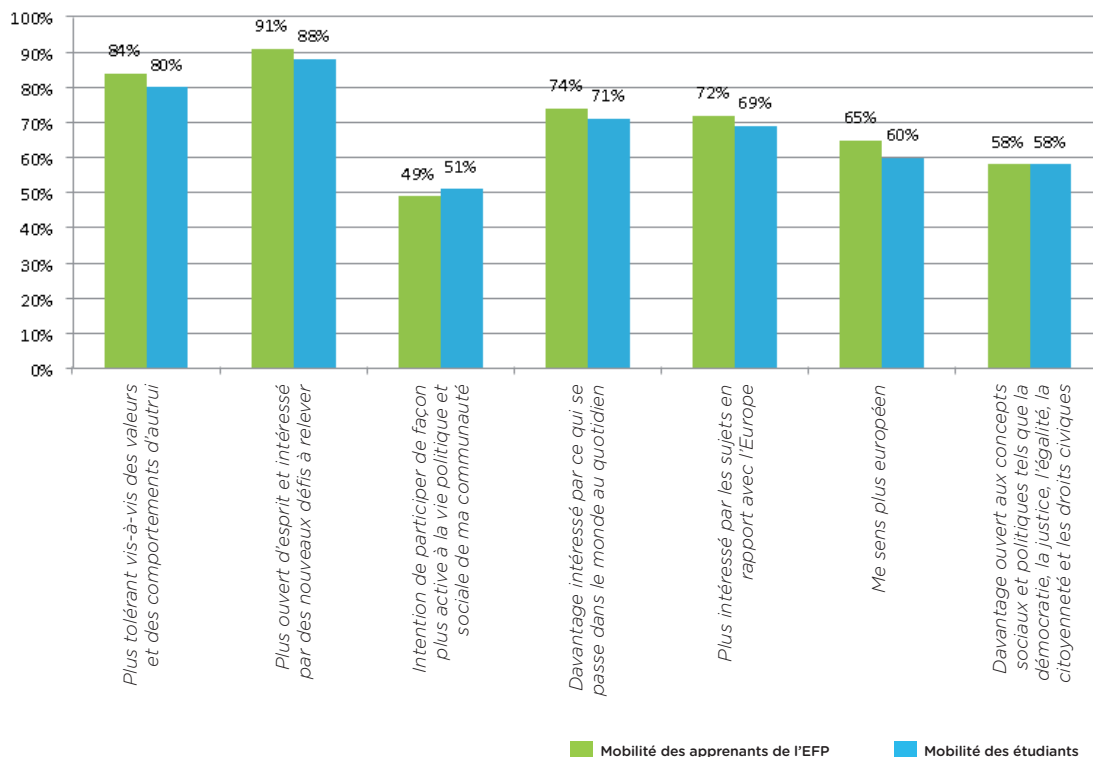
### {3.1}

## Des aptitudes citoyennes renforcées pour une majorité d'apprenants

Environ 70% des apprenants de l'EFP et d'étudiants se déclarent davantage intéressés, suite à une mobilité, par les sujets en rapport avec l'Europe et par ce qui se passe dans le monde au quotidien. 58% des apprenants, quel que soit le public sont davantage

ouverts aux concepts sociaux et politiques. Seule une moitié a l'intention de participer de façon plus active à la vie politique et sociale. Enfin, 65% des apprenants de l'EFP et 60% des étudiants se sentent davantage européens après avoir participé à une mobilité.

● **Graphique 8 : proportion d'apprenants déclarant être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec chaque affirmation correspondant aux aptitudes citoyennes et de culture démocratique en 2015-2016**  
(source : *Mobility Tool* et le *Rapport du participant* - Agence Erasmus+ France / Education Formation)



● **Note de lecture :** 84% des apprenants de l'EFP et 80% des étudiants ayant effectué une mobilité déclarent être entièrement d'accord ou plutôt d'accord avec l'affirmation suivante : « en participant à la mobilité, je suis plus tolérant vis-à-vis des valeurs et des comportements d'autrui ».

## {3.2}

## Des perceptions distinctes selon les profils-types d'apprenants

A l'instar de l'indicateur synthétique d'employabilité, un indicateur d'aptitudes citoyennes et de culture démocratique a été construit à partir des 7 aptitudes mentionnées précédemment. Pour chaque affirmation pour laquelle l'apprenant a déclaré être entièrement ou plutôt d'accord, l'indicateur d'aptitude citoyenne a 1 point. Il a 0 point si l'apprenant est sans avis ou s'il est plutôt pas ou pas du tout d'accord. Ainsi, cet indicateur d'aptitudes citoyennes a un minimum de 0 point et un maximum de 7 points.

En moyenne, cet indicateur a 4,91 points pour les apprenants de l'EFP en mobilité. Autrement

dit, en moyenne, les apprenants considèrent qu'ils sont entièrement ou plutôt d'accord avec l'amélioration de 5 aptitudes liées à citoyenneté et à la culture démocratique sur 7 sélectionnées. Pour les étudiants, cet indicateur est de 4,78 points. Autrement dit, les étudiants estiment qu'ils sont entièrement ou plutôt d'accord avec l'amélioration de un peu moins de 5 aptitudes citoyennes sur 7 sélectionnées en moyenne.

Ainsi, la perception des effets de la mobilité sur l'amélioration des aptitudes citoyennes est importante pour les apprenants de l'EFP et les étudiants.

### ■ Le développement des aptitudes citoyennes par profil-type d'apprenants de l'EFP

Globalement, 62% des apprenants de l'EFP estiment que leurs aptitudes citoyennes se sont fortement améliorées.

Au regard de la typologie précédente, nous constatons que ce sont les apprenantes sous statut scolaire en filière tertiaire en mobilité d'une durée moyenne qui sont les plus nombreuses proportionnellement à estimer que la mobilité a eu des effets importants sur leurs aptitudes citoyennes. A l'inverse ce sont les apprenants en alternance en filière production en mobilité de courte durée qui perçoivent une amélioration de moindre intensité de leurs aptitudes citoyennes.

**62%**

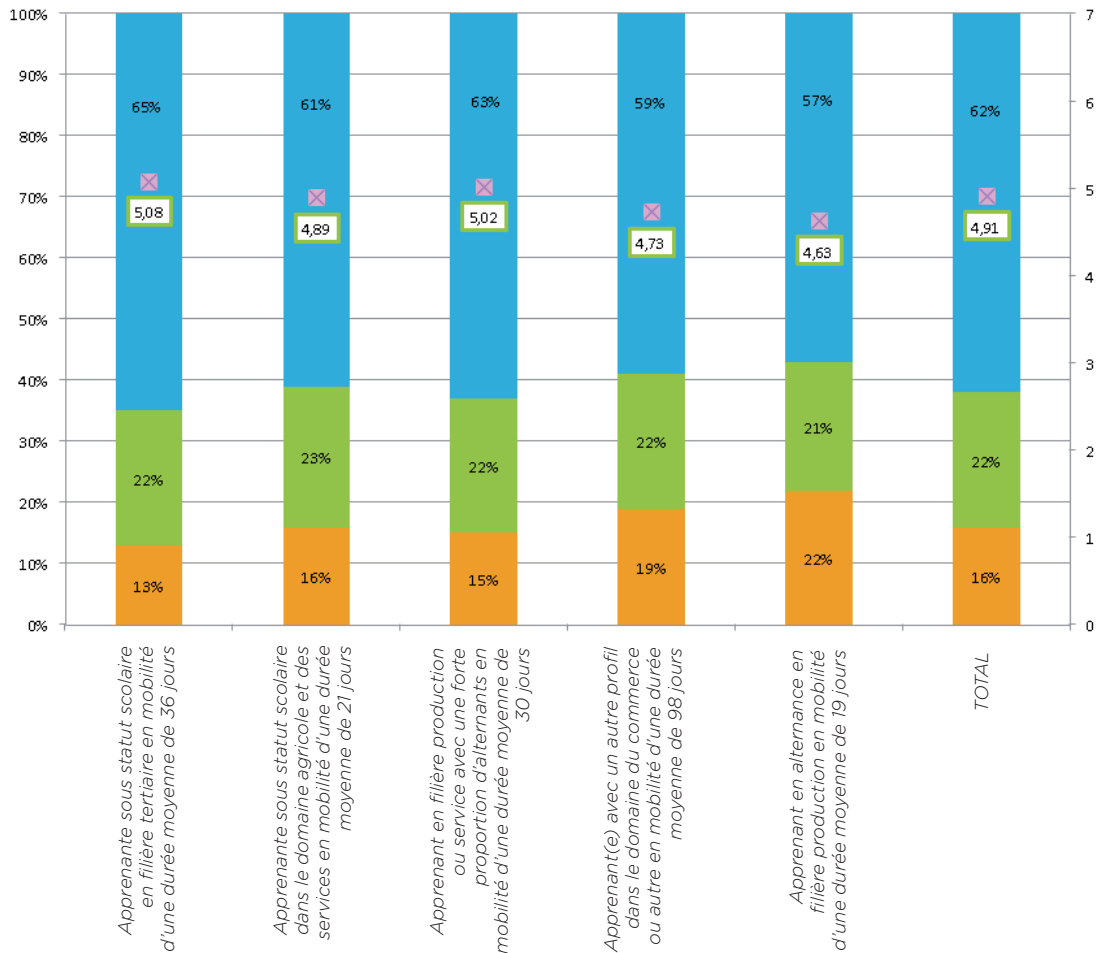
**des apprenants de l'EFP estiment que leurs aptitudes citoyennes se sont fortement améliorées.**



**Graphique 9 : amélioration des aptitudes citoyennes et de la culture démocratique des apprenants partis en mobilité de l'EFP selon le groupe d'apprenants en 2015-2016**

(source : Mobility Tool et le Rapport du participant - Agence Erasmus+ France / Education Formation)

■ De 0 à 2 capacités améliorées    
 ■ de 3 à 4 capacités améliorées    
 ■ 5 capacités améliorées    
 □ Nombre moyen de capacités améliorées



**Note de lecture :** 13% du groupe des « apprenantes sous statut scolaire en filière tertiaire en mobilité d'une durée moyenne de 36 jours » estiment qu'en participant à la mobilité moins de 3 aptitudes liées à la citoyenneté se sont améliorées. 22% du même groupe pensent que 3 ou 4 capacités se sont améliorées et 65% que 5 capacités ou plus ont progressé.

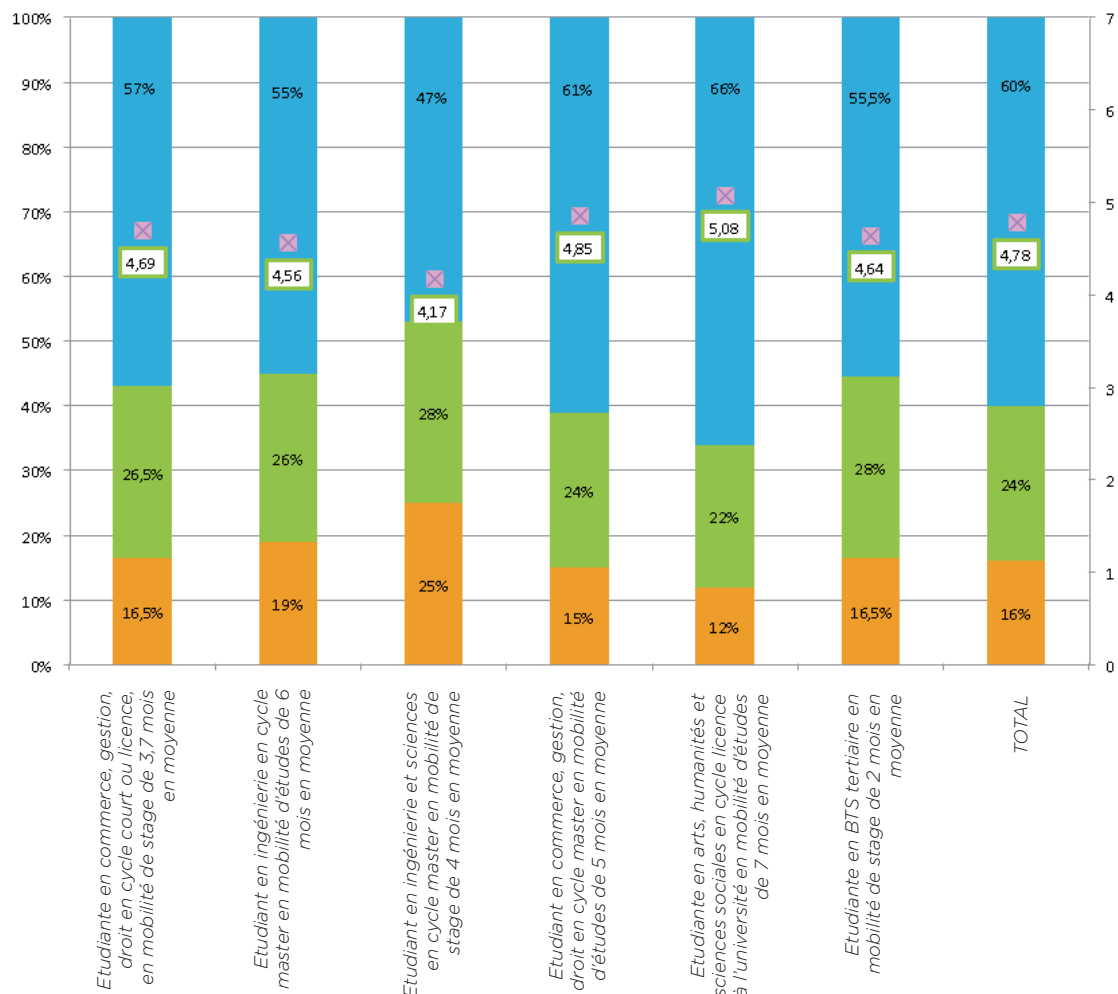
**Le développement des aptitudes citoyennes par profil-type d'apprenants de l'EFP**

Globalement, 6 étudiants sur 10 considèrent que leurs aptitudes citoyennes et de culture démocratique se sont améliorées fortement en participant à la mobilité. Au regard des différents groupes d'étudiants, les étudiantes en cycle licence d'arts, humanités et sciences sociales parties en mobilité d'études longue sont plus nombreuses proportionnellement à déclarer une telle amélioration. A l'opposé, ce sont les étudiants en ingénierie et sciences de niveau master qui ont effectué un stage de courte durée qui ont un ressenti plus faible quant au développement de leurs aptitudes citoyennes.

● **Graphique 10 : amélioration des aptitudes citoyennes et de culture démocratique des étudiants partis en mobilité en 2015-2016 selon le groupe d'étudiants**

(source : Mobility Tool et le Rapport du participant - Agence Erasmus+ France / Education Formation)

■ De 0 à 2 capacités améliorées   ■ de 3 à 4 capacités améliorées   ■ 5 capacités améliorées   □ Nombre moyen de capacités améliorées



● **Note de lecture** : 16,5% du groupe des « étudiantes en commerce, administration, droit en cycle court ou licence en mobilité de stage de 3,7 mois en moyenne » estiment qu'en participant à la mobilité moins de 3 aptitudes liées à la citoyenneté se sont améliorées. 26,5% du même groupe pensent que 3 ou 4 capacités se sont améliorées et 57% que 5 capacités ou plus ont progressé.



## Conclusion

Les apprenants de retour de mobilité expriment très majoritairement une amélioration nette de leur employabilité. Des différences de perception sont, néanmoins, observables selon la filière de formation, le type de mobilité, la durée de la mobilité ou encore le niveau d'études ou le profil des apprenants.

Des analyses « toutes choses égales par ailleurs »<sup>8</sup> sur les deux publics font apparaître, notamment, une corrélation importante entre la durée de la mobilité et la perception qu'ont les apprenants de l'amélioration de leur employabilité. A titre d'exemple, « toutes choses égales par ailleurs », dans le secteur de l'EFP, les apprenants partis pour une durée de plus de 30 jours ont 1,6 fois plus de chances d'estimer que 2/3 ou plus de leurs capacités liées à l'employabilité se sont accrues, par rapport à ceux qui partent pour 20 jours ou moins. Ce constat est similaire dans l'enseignement supérieur : les étudiants qui ont une mobilité d'au moins 6 mois ont 1,4 plus de chances d'estimer que leur employabilité a progressé (2/3 ou plus de leurs capacités liées à l'employabilité se sont améliorées) que ceux partis entre 2 et moins de 4 mois.

D'une manière générale, d'après la définition du CEDEFOP<sup>9</sup>, l'employabilité d'un individu dépend de « ses atouts personnels et de la manière dont il présente ces atouts sur le marché de l'emploi ». Mais elle ne peut pas être liée uniquement à l'individu. Elle dépend également « du contexte social et de l'environnement ainsi que du contexte économique ». La mobilité temporaire à l'étranger peut être un facteur d'amélioration de l'employabilité en développant des compétences et des capacités de l'individu.

Dans le même temps, les apprenants ont le sentiment que la mobilité leur a permis

de développer leurs aptitudes citoyennes. La mesure de ces aptitudes citoyennes et de culture démocratique se révèle plus difficile. D'une part, le questionnaire est moins adapté, et d'autre part, le ressenti de l'apprenant à son retour d'un séjour à l'étranger ne peut être dissocié de l'éducation à la citoyenneté qu'il a reçue et du « capital migratoire » acquis précédemment. Néanmoins, des facteurs explicatifs ressortent, et notamment la filière d'études et la durée de la mobilité. Ainsi, tout comme pour l'employabilité, plus la durée de la mobilité est longue, plus les apprenants perçoivent une plus grande amélioration de leurs aptitudes citoyennes. Les étudiants partis en mobilité d'études d'au moins 6 mois ont 1,3 plus de chances d'estimer que leurs aptitudes citoyennes se sont accrues fortement par rapport à ceux partis entre 2 et moins de 4 mois. Un constat similaire est observable pour les apprenants de l'EFP.

Dans tous les cas, que ce soit pour l'employabilité ou la citoyenneté, l'aide apportée par l'établissement d'envoi qu'elle soit administrative ou pédagogique semble un élément clé de la réussite de la mobilité. 82% des apprenants de l'EFP se déclarent satisfaits ou très satisfaits de l'aide apportée par l'établissement d'envoi. Dans le même temps, 54% des étudiants en mobilité d'études sont satisfaits du soutien pédagogique et, pour 68%, de l'aide administrative, apportés par l'établissement d'envoi. « Toutes choses égales par ailleurs », les apprenants de l'EFP et les étudiants qui évaluent positivement le soutien de l'établissement d'envoi ont respectivement 3,5 et 1,6 fois plus de chances d'estimer que leur employabilité s'est améliorée. Des probabilités similaires sont observables pour l'accroissement des aptitudes citoyennes.

8 - La régression logistique permet d'étudier si les variations d'une variable influencent en moyenne une autre variable alors que toutes les autres variables présentes et retenues dans la procédure restent inchangées. La variable expliquée, l'employabilité, a été transformée en variable qualitative. Deux modèles ont été testés : la probabilité de percevoir une employabilité supérieure à la moyenne et une employabilité supérieure à deux tiers des compétences. Les variables prises en compte dans le modèle sont : le sexe, l'âge, la filière de formation, le profil pour l'EFP, le niveau pour l'enseignement supérieur, le type d'établissement, l'évaluation de l'aide apportée par l'établissement d'envoi, le type de mobilité, la durée de la mobilité, l'obligation de mobilité et les pays de la mobilité.

9 - European Centre for the development of vocational training (2014), *Terminology of European education and training policy. A selection of 130 key terms*, Publications office of the European Union, p.77

## QUI SOMMES-NOUS ?

**L'Agence Erasmus+ France / Education Formation** assure, pour la France, la promotion et la gestion du programme Erasmus + et de ses dispositifs pour les volets « éducation et formation ».

L'Agence participe activement à la réflexion sur l'évolution du programme Erasmus + ainsi que sur les enjeux sectoriels, nationaux et internationaux dans le domaine de l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle.

Groupement d'intérêt public (GIP)  
placé sous la tutelle de deux ministères

(ministères en charge de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle), l'Agence est située à Bordeaux.

Erasmus + est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport lancé en 2014. Il se décline en trois actions : la mobilité des individus, la coopération des acteurs et le soutien aux réformes politiques.

Le programme Erasmus + (2014-2020) est le premier instrument financier au service de la démocratisation de la mobilité avec une attention particulière pour les publics les plus en difficulté.



© Agence Erasmus+ France / Education Formation

Directrice de la publication : Laure Coudret-Laut  
N° ISSN : 2554-0165

Réalisé avec le soutien financier de la Commission européenne.  
Le contenu de cette publication et l'usage qui pourrait en être fait n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne.  
Crédits photos : Shutterstock/Images, MAI 2017.





L'Observatoire  
Erasmus +